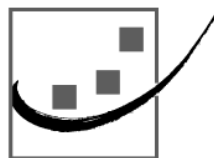

BILAN 2000

**du réseau
des missions locales et PAIO**



DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE
À L'INSERTION DES JEUNES

BILAN 2000

du réseau

des missions locales et PAIO

Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes
194, avenue du Président Wilson - 93217 La Plaine-saint-Denis cedex
Téléphone : 01 49 17 46 46 - Télécopie : 01 49 17 47 48

Le présent rapport est issu pour la deuxième année consécutive de l'agrégation des données fournies par l'ensemble des structures constituant le réseau des missions locales et paio.

La délégation interministérielle à l'insertion des jeunes, afin de valoriser toute l'information en provenance du réseau - 600 comptes rendus d'activité -, a mis en place cette année la base de données ICARE.

Cette base va permettre une exploitation complète et détaillée des comptes rendus d'activité des structures qui devront chaque année évoluer pour refléter davantage encore la réalité diverse et complexe de l'activité du réseau en intégrant notamment des informations plus qualitatives.

Combinée avec la démarche d'évaluation engagée par les instances nationales pour développer des indicateurs de mesure et de valorisation de l'activité du réseau en matière de politique d'insertion des jeunes, cette approche chiffrée est complétée par une analyse qualitative réalisée par les animateurs régionaux et synthétisée au niveau national dans un rapport complémentaire.

Pour l'année 2001, grâce aux outils mis en place et à l'attention portée par tous à la qualité des comptes rendus d'activité, un rapport beaucoup plus complet sera publié dès l'automne 2002 offrant ainsi une vision plus actualisée de l'activité du réseau.

Sommaire

Les chiffres clés 2000	5
I. la structuration du réseau	11
II. le bilan des ressources humaines	15
III. les financements et leurs origines	19
IV. les activité du réseau : constats et tendances	25
V. le public des jeunes accueillis en 2000	27
VI. les tableaux de bord nationaux pour 2000	33
Tendances et constats, actions significatives de l'année 2000	41
Les grands constats région par région	44
Les actions menées par les missions locales en 2000	60

LES CHIFFRES CLES 2000

EN 2000

**Le RESEAU a accueilli 365 000 NOUVEAUX JEUNES
pour 1 000 000 de jeunes reçus dans l'année**

**IL a orienté 400 000 JEUNES vers 550 000 MESURES EMPLOI OU FORMATION
Dont 62.5 % vers l'emploi**

Le RESEAU comptait 357 MISSIONS LOCALES et 244 PAIO

80% sont associations ou GIP - 80% pilotes TRACE

Un rajeunissement de la population accueillie et une baisse des niveaux de formation
un premier accueil en baisse (-6%), inférieure de moitié à celle des DEFM
un public masculin plus jeune et peu formé (64% de niveaux V et infra),
un public féminin plus important, plus âgé et en augmentation.

EN 2000

Les RESSOURCES HUMAINES du RESEAU comptaient

8800 personnes

7300 salariés directs

7500 Equivalents Temps Plein

1500 Mises A Disposition

Un réseau qui se stabilise sur le plan de l'effectif total,
tout en révélant de nouveaux équilibres dans la composition et la répartition de ses effectifs,
avec des salariés et des Equivalents Temps Plein en hausse (+3 % et +5%),
des personnels mis à disposition en réduction marquée.

Les FINANCEMENTS du réseau en 2000

291 M€ (1 910 MF) de subventions totales

247 M€ (1 620 MF) de subventions en activité principale

43% État / FSE / organismes publics

21% régions

30% communes

6% départements

44 M€ (290 MF) de subventions pour activités spécifiques

Des ressources 2000 en augmentation sensible +15% (14 M€ pour TRACE), surtout de la part de l'Etat permettant au réseau d'assumer la charge accrue de l'accompagnement renforcé auprès des jeunes les plus en difficulté.

I. La structuration du réseau

Le réseau des missions locales et Paio a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans à surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Ces structures accueillent, informent, orientent et accompagnent les jeunes en construisant avec eux leur parcours personnalisé vers l'emploi. Elles apportent un appui aux jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté.

D'initiative locale, le réseau des missions locales et Paio remplit ainsi une mission de service public en permettant d'offrir à chaque jeune un service d'égale qualité sur tout le territoire et en s'adressant en priorité aux jeunes ayant quitté l'école sans qualification et qui rencontrent d'importantes difficultés.

I. 1 le réseau au plan national

- **A fin 2000**, le réseau comprend **601 structures** : **357 missions locales**
244 Paio

60% des structures sont des missions locales.
80% sont sous forme associative ou GIP
78% sont pilotes du programme TRACE.

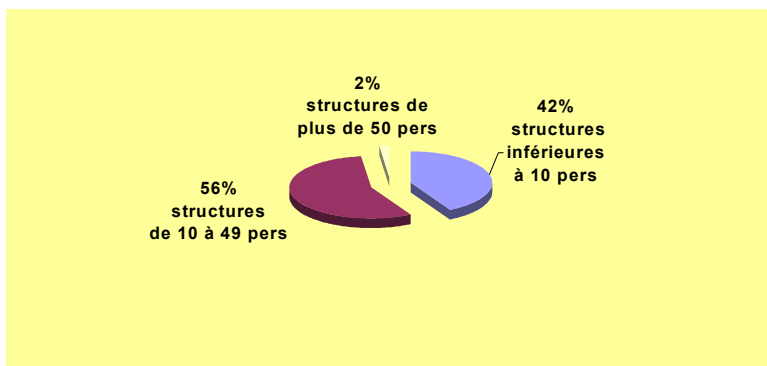
20% des structures sont désormais sans personnalité morale, chiffre qui diminue mais qui reste encore élevé et ces structures sont privées, faute de la présence d'un Conseil d'Administration notamment, de l'existence d'un partenariat actif.

Total des structures	France métropolitaine	Départements d'outre mer
601 dont :	586	15
357 missions locales	349	8
244 paio	237	7
Types de statuts		
456 associations	447	9
19 GIP	18	1
126 autres : services municipaux/départementaux, établissements publics, GRETA	121	5

Nota : certaines données peuvent être différentes de celles des tableaux nationaux renseignés à 99%.

➤ **Un grand éventail des tailles qui s'échelonnent de 1 à 106 personnes.**

Nombre de personnes dans les structures	< 5	De 5 à 9	De 10 à 19	De 20 à 49	+ de 50	Dont > 100
Nombre de structures	107	145	200	136	13	1
Part des différentes tranches	18%	24%	33%	23%	2%	



*56% des structures ont de 10 à 49 personnes - en augmentation de 2 points par rapport à 1999 - dont 90% sont des ML
 42% des structures ont moins de 10 personnes – en diminution de 2 points - dont 83 % sont des PAIO
 2% ont plus de 50 personnes.*

➤ **La taille moyenne d'une structure passe à 15 personnes et 12 ETP**

Une ML compte en moyenne 21 personnes contre 6 personnes pour une PAIO.

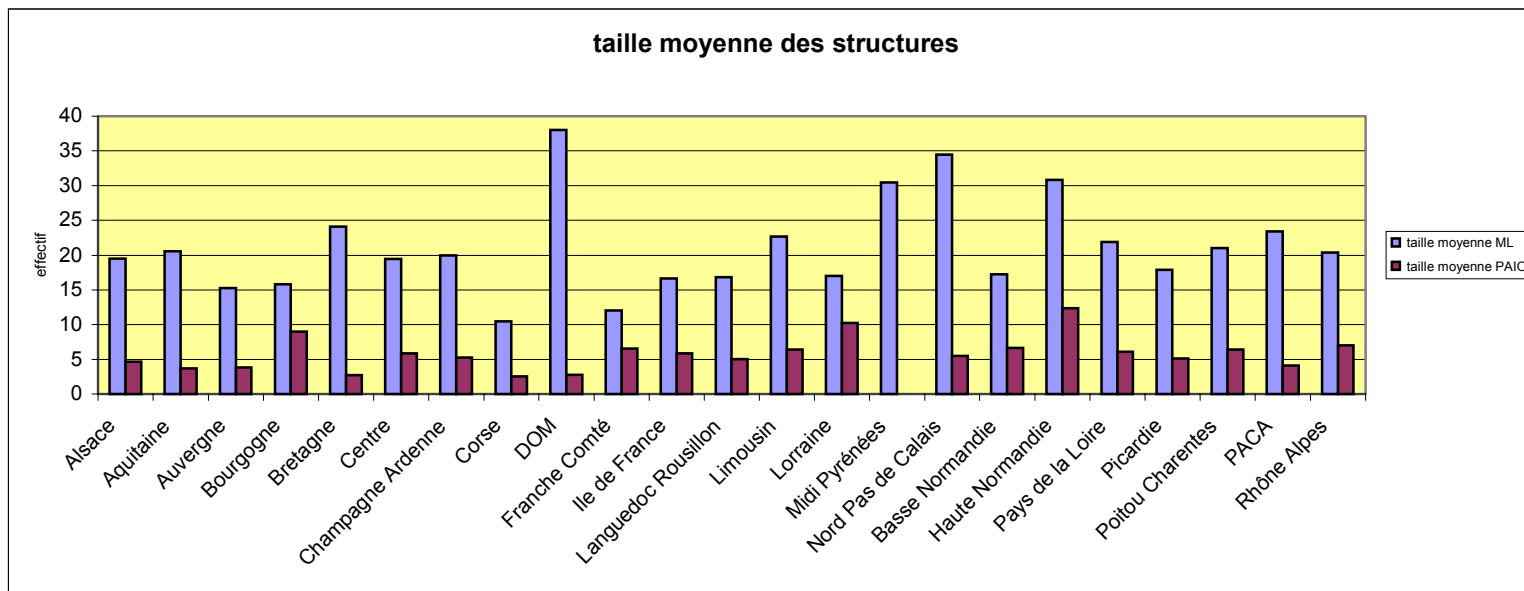
I. 2 le réseau au plan régional

- Taille moyenne régionale des structures par ML et Paio

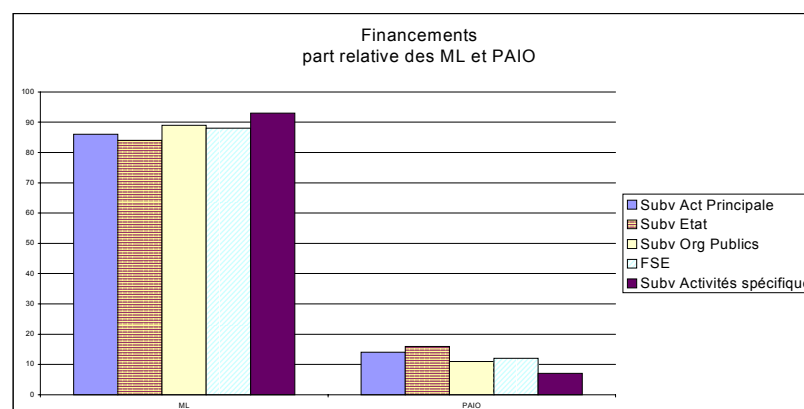
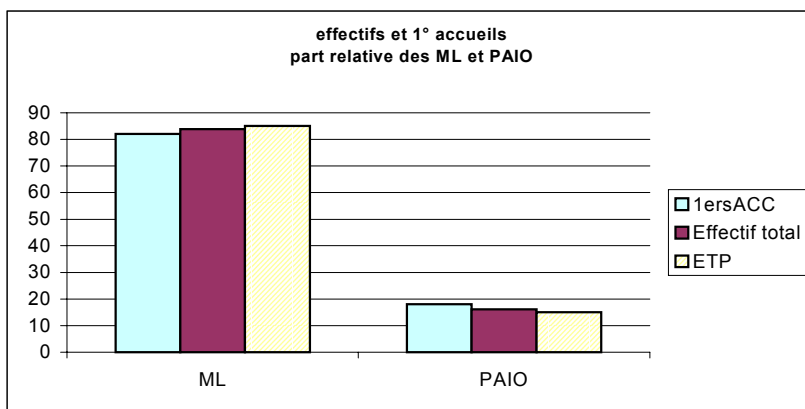
Région	Nombre de structures	Nombre de ML	Nombre de PAIO	Effectif en ML	taille moyenne ML	Effectif en PAIO	taille moyenne PAIO	Effectif total	taille moyenne par région
Alsace	14	8	6	156	20	28	5	184	13
Aquitaine	39	21	18	432	21	66	4	498	13
Auvergne	17	11	6	168	15	23	4	191	11
Bourgogne	17	14	3	221	16	27	9	248	15
Bretagne	20	16	4	386	24	11	3	397	20
Centre	28	9	19	175	19	111	6	286	10
Champagne Ardenne	18	7	11	140	20	58	5	198	11
Corse	6	2	4	21	11	10	3	31	5
DOM	15	8	7	228	38	25	3	253	17
Franche Comté	15	8	7	97	12	46	7	143	9
Ile de France	96	71	25	1181	17	146	6	1327	14
Languedoc Roussillon	31	11	20	185	17	101	5	286	9
Limousin	8	3	5	68	23	32	6	100	13
Lorraine	22	17	5	289	17	51	10	340	15
Midi Pyrénées	11	11	0	335	30			335	30
Nord Pas de Calais	48	23	25	793	34	137	5	930	19
Basse Normandie	17	8	9	138	17	60	7	198	12
Haute Normandie	14	6	8	185	31	99	12	284	20
Pays de la Loire	28	14	14	307	22	85	6	392	14
Picardie	20	13	7	232	18	36	5	268	13
Poitou-Charentes	25	9	16	189	21	102	6	291	12
PACA	39	27	12	632	23	49	4	681	17
Rhône Alpes	53	40	13	815	20	91	7	906	17
Total FRANCE	601	357	244	7373	21	1394	6	8767	15

Nota : 7 structures n'ayant pas donné leurs chiffres – en DOM notamment – cet effectif total ainsi que la taille moyenne sont corrects à 99 %.

Cette donnée devra à terme intégrer une notion relative à la couverture du territoire et notamment au nombre d'antennes permanentes.



- **Les missions locales reçoivent :** 82% des jeunes avec 84% des effectifs et 85% des ETP
 86% des subventions en activité principale
 84% des subventions de l'État / 89% des organismes publics
 88% du FSE
 93% des subventions en activités spécifiques



II. Le bilan des ressources humaines

Ce deuxième bilan des ressources humaines marque la stabilité de l'effectif total du réseau tout en révélant de nouveaux équilibres dans la composition et la répartition des effectifs :

- **Une hausse des effectifs salariés,**
- **Une hausse des ETP,**
- **Une baisse marquée de l'effectif mis à disposition.**

Ces évolutions s'expliquent en partie par l'aménagement du réseau et la disparition de 21 structures de type PAIO, mais aussi par une nette amélioration de la fiabilité des informations recueillies. Le taux de réponse des structures au questionnaire a été de 98,83% et les informations communiquées ci-après portent sur 595 structures. Toutefois les réponses à certains items restent inexploitable (entrées et sorties des personnels, répartition de l'effectif par ancienneté,..)

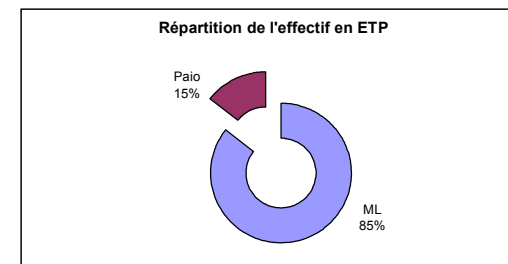
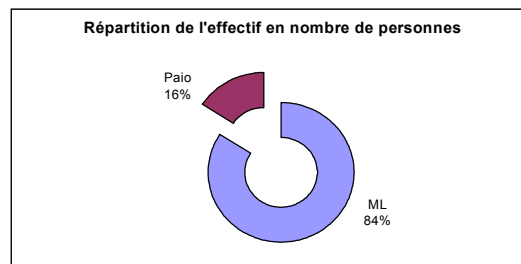
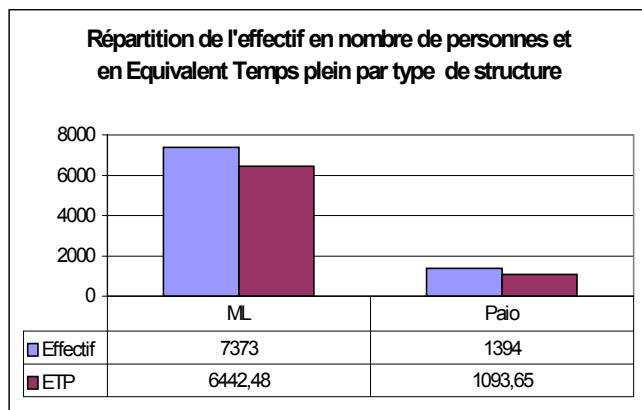
L'élaboration du BRH 2001 poursuivra le travail de partage des concepts et de fiabilisation des données, notamment par la mise en place de contrôles de cohérence au moment de la saisie des informations par les structures.

II.1 Les chiffres clés :

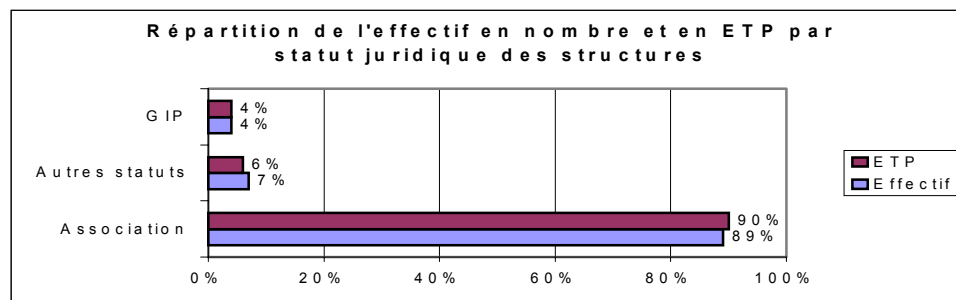
- Effectif total des structures : **8 767 personnes**
Le nombre de personnes travaillant dans le réseau a progressé légèrement de 0.78%.
- Effectif salarié du réseau : **7 283 personnes**
Le nombre de salariés, liés par un contrat de travail aux structures associatives ou en GIP, a augmenté de 3.51%.
- Effectif mis à disposition : **1 514 personnes**
Le nombre de « mis à disposition » a diminué 8.95%
- Nombre d'équivalents Temps Plein : **7 536 ETP**
Les Equivalents Temps Plein ont nettement progressé de 4.96%.

II.2 Les points clés

- **84% des effectifs travaillent en mission locale contre 16% en Paio**

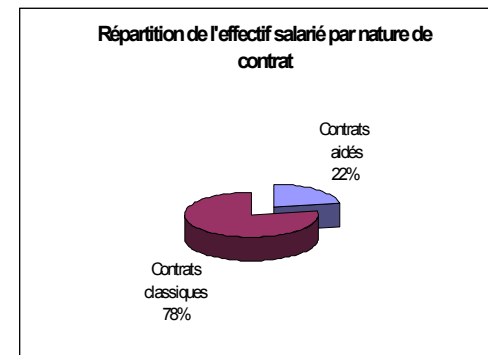
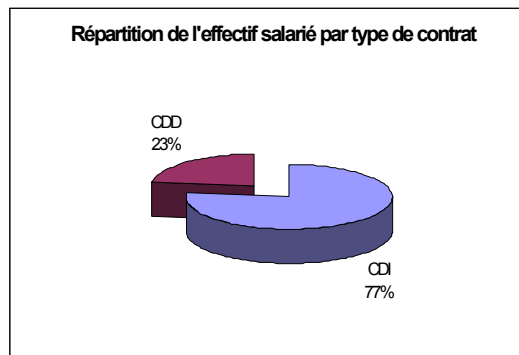
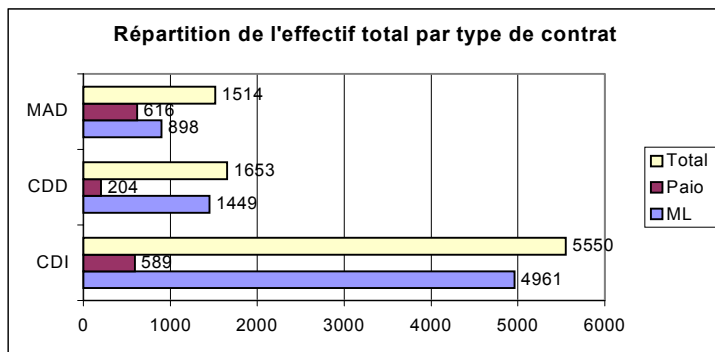


Les 357 missions locales, soit 60 % des structures, emploient 84% de l'effectif du réseau et 85% des ETP. Leur effectif a progressé en un an de 2.6% en nombre de personnes et de 8% en Equivalent temps plein. Dans le même temps celui des paio a diminué de plus de 13 % en nombre et de 10% en ETP ; la part des « mis à disposition » a baissé de 5% pour passer de 48 à 43% de l'effectif des paio.



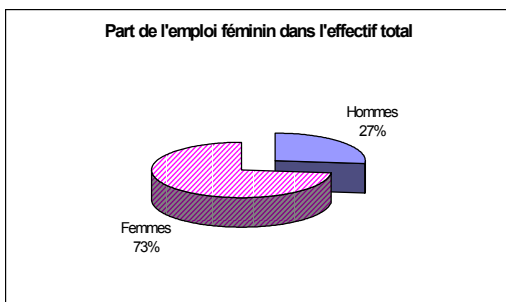
568 personnes, soit 7% de l'effectif, exercent dans les structures « sans personnalité morale » : service communal ou départemental, établissement public etc...(autres statuts) qui représentent 20% des structures du réseau.

- **23% de l'effectif salarié est en CDD**



23% de l'effectif salarié des missions locales et 26% de l'effectif salarié des paio sont en CDD. Le statut relativement précaire d'une partie des personnels est confirmé par le nombre de contrats aidés dont bénéficient 1612 salariés (48% en CES/CEC et 45% en Emplois jeunes) et par la mise à disposition, par les collectivités, de personnels contractuels ou en contrats aidés (sans que l'on puisse chiffrer ce phénomène). 180 structures, soit 30% du total, ont un pourcentage de CDD supérieur à 23% de leur effectif salarié.

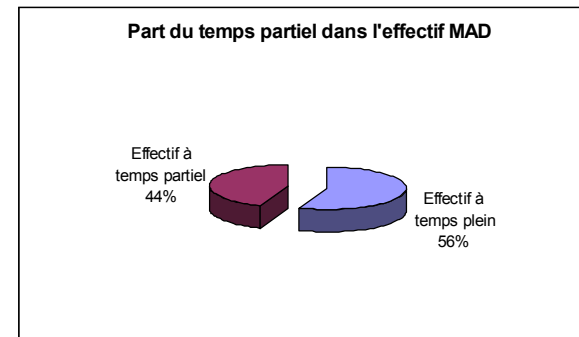
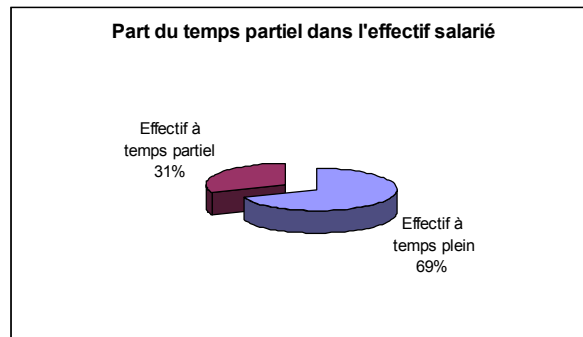
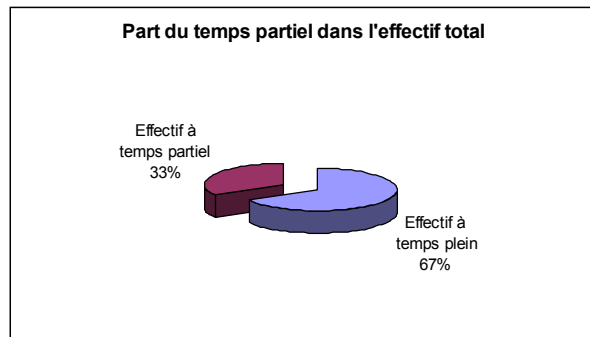
- **Une prédominance de l'emploi féminin**



Métier	Insertion	Information communication	Gestion	Encadrement	Autres
	72%	75%	90%	55%	79%

6 468 femmes travaillent dans le réseau, mais avec une présence inégale par métier. La proportion de femmes salariées en CDD est de 74%, le pourcentage est identique en contrats aidés, donc au même niveau que dans la population totale. La proportion de femmes chez les nouveaux recrutés et mis à disposition est de 72%. 351 structures ont un pourcentage de femmes supérieur à 73% dont 100, soit 17% du total, n'emploient que des femmes.

- **Une personne sur trois travaille à temps partiel**



Le pourcentage de personnes travaillant à temps partiel dans le réseau est très important. Il est presque le double de la moyenne nationale qui est de 17%. La proportion d'hommes à temps partiel est de 15% ce qui est trois fois plus que la moyenne nationale. La proportion de femmes à temps partiel est de 37% soit 7 points au dessus de la moyenne nationale.

Cependant il recouvre dans le réseau au moins deux réalités différentes car l'amplitude de quotité de travail varie de 0.05% à 95% :

- Le temps partiel choisi par les salariés ou contraint mais supérieur à 50% de temps d'activité.
- Une durée réduite ou très faible d'activité correspondant soit à la délivrance de services spécifiques et ponctuels aux jeunes, soit à des activités de gestion ou d'entretien notamment réalisées par des personnels mis à disposition. Ce qui explique en partie les 44% d'effectif à temps partiel parmi les MAD.

II.3 En conclusion

Avec Le bilan 2001 nous franchissons un pas supplémentaire dans la mise en place d'un outil fiable d'observation des emplois, d'une part parce qu'il intégrera des informations complémentaires issues du positionnement des salariés dans le système de classification de la Convention collective nationale, d'autre part parce que la vérification de la cohérence des informations recueillies sera renforcée. La structure définitive de cet outil devrait être stabilisée pour le bilan 2002 : les objectifs, les thèmes et les domaines à observer ainsi que les indicateurs seront arrêtés en collaboration avec les acteurs concernés.

III. Les financements et leurs origines

III. 1 Grands agrégats

- **Budget général de fonctionnement des structures :** **320 M€ (2 100 MF)**

Ce montant est l'addition de l'ensemble des comptes de résultats 2000 ; il intègre quelquefois toutes les activités développées par les structures porteuses de la mission locale, y compris les PLIE et certains fonds gérés par la structure pour le compte d'autrui.

- **Total des subventions allouées au réseau :** **291 M€ (1 910 MF)**

C'est le total des subventions reçues par les structures du réseau à la fois en activité principale et en activités spécifiques tant de la part de l'Etat, du FSE que des collectivités territoriales, des organismes publics et privés;

- Subventions directes (fonds versés par l'État, le FSE et les collectivités locales, subventions diverses...)
- Subventions indirectes (valorisations ANPE, versements via CNASEA, valorisations des collectivités locales...)

Sur ce total, la part des subventions spécifiques représente 44,5 M€ (292 MF), sommes affectées pour l'essentiel missions locales.

Par ailleurs, 9 M€ (60MF) correspondant aux fonds gérés pour le compte d'autrui (les fonds quelquefois et le montant des frais alloués) sont inscrits dans les budgets du réseau.

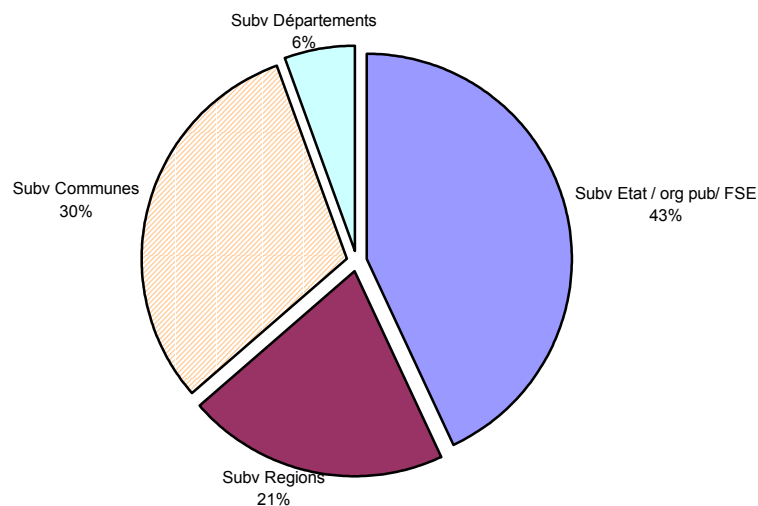
- **Budget de fonctionnement en activité principale :** **247 M€ (1 620 MF)**

Il comprend la somme des subventions reçues pour l'activité principale, c'est à dire celle qui finance le cœur de métier des structures du réseau, y compris TRACE cette année qui se chiffre à 14 M€ (93 MF) (Etat plus collectivités locales).

Répartition Financement	Subventions Etat / FSE *	Organismes publics **	Subventions région	Subventions commune	Subventions département	Organismes privés ***	TOTAL ACTIVITE PRINCIPALE
Montants En M€ et MF	83.5 M€ (548 MF)	23 M€ (150 MF)	50.6 M€ (332 MF)	75 M€ (492 MF)	14 M€ (92 MF)	1.2 M€ (8 MF)	247 M€ (1 622 MF)
% activité principale	33.8 %	9.2%	20.5 %	30.3 %	5.7 %	0.5%	100 %

* comprend Etat/ FSE, et autres ministères, **tels que ANPE,CNASEA , *** comme l'Agefiph.

- **Répartition des sources de financement en activité principale**



Commentaire :

Tout en tenant compte des sous-estimations des chiffres en 1999 (données incomplètes), on peut noter pour 2000 une augmentation moyenne des budgets alloués aux structures d'environ 15%, avec une nette augmentation des fonds de l'Etat / FSE et organismes publics et des dotations départementales (qui restent cependant modestes à 6%) et une augmentation relative moins importante des subventions des régions et communes, qui représentent tout de même 51% des subventions en activité principale. Notons à cette occasion que 50 structures n'affichent aucune valorisation des effectifs MAD par les collectivités.

III. 2 les différents financeurs et leur poids respectif

- **43 % : part de la subvention Etat + organismes publics + FSE**

Elle varie de 33% en Ile de France à 56% pour la Picardie, le Limousin et les DOM.

Les 4 plus grosses régions de France (Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais), qui représentent à elles seules un tiers des dotations allouées aux structures, reçoivent une dotation inférieure à la moyenne pendant que les 10 régions les plus subventionnées en part relative reçoivent 15% de l'ensemble des sommes allouées au réseau.

- **21 % : part de la subvention des régions**

Ce pourcentage dépasse 25% dans 4 régions (Basse et Haute-Normandie, Franche-Comté, Champagne-Ardenne). Il est nettement inférieur à la moyenne en Picardie (4%), DOM, Auvergne, Limousin et Midi-Pyrénées (15%).

- **30 % : part de la subvention des communes**

Le pourcentage moyen d'intervention des communes diminue par rapport à 1999, mais tirer des enseignements ne sera possible que lors du bilan 2001, lorsque les données auront été fiabilisées. Rappelons l'absence de valorisation des personnels mis à disposition dans une cinquantaine de structures pour un total de 150 personnes.

On peut constater que les communes interviennent de façon plus importante en Ile-de-France, dans le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et l'Alsace, et beaucoup moins en Midi-Pyrénées, Franche-Comté et Bourgogne. Restons vigilants sur des conclusions hâtives car tout n'est pas encore valorisé de manière homogène et tous ces constats sont le résultat de données relatives, une analyse plus fine sera nécessaire pour tirer des conclusions plus pertinentes.

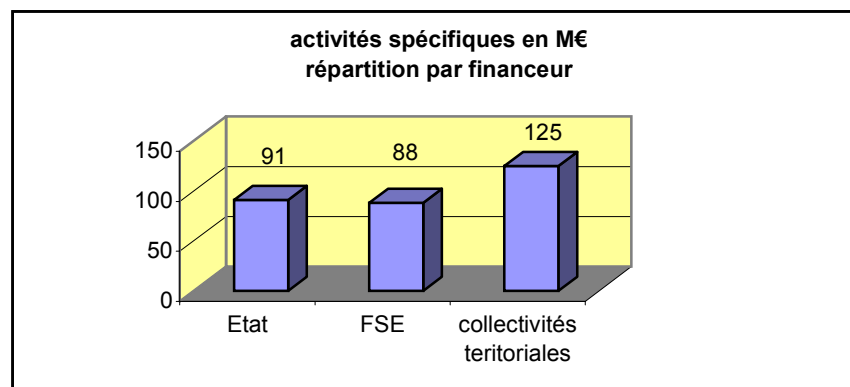
- **6 % : part de la subvention des départements**

La part des départements augmente de 1 point, mais reste modeste. Elle peut compenser, dans certaines régions, l'absence d'une politique régionale avancée. Certains conseils généraux sont beaucoup plus présents dans certaines régions : Midi-Pyrénées et Franche-Comté (17.5%), Aquitaine (10%).

III. 3 Activité principale et activités spécifiques

- Les activités spécifiques représentent moins de 15 % du total des subventions versées au réseau : 44.5 M€ (292 MF) sur 291 M€ (1910 MF).

La répartition par financeur est la suivante, toutefois il convient encore de rester prudent car les affectations de ces sommes ne sont pas toujours faites de façon homogène entre les structures et régions.



- Sur les 44.5 M€ (292 MF) d'activités spécifiques, la répartition est la suivante :
 - **santé / logement** : 7.6 M€ (50 MF) avec un financement à 47% de l'Etat, 12% de la région et 40% des autres collectivités.
 - **parrainage** : 3.5 M€ (22 MF) financés à hauteur de 60% par l'Etat et 30% par les régions.
 - **autres activités spécifiques** : 20 M€ (132 MF) dont 60% sont financés par les collectivités locales.
 - **actions financées par le FSE** : 13.4 M€ (88 MF)

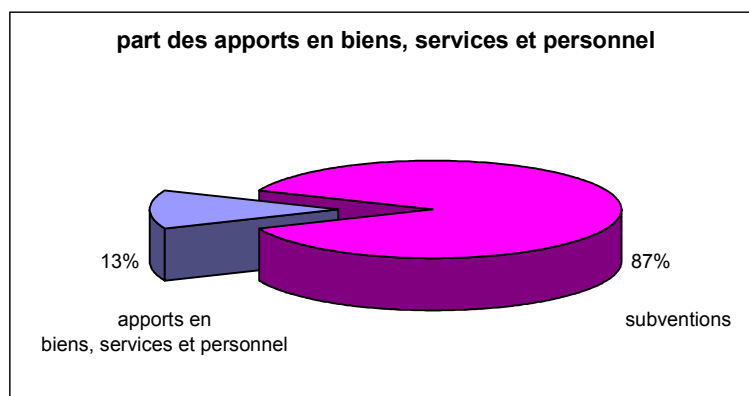
Sur les 601 structures, 138 (dont 121 sont des Paio), soit 23%, n'affichent aucun financement pour une action spécifique en 2000.

Nota : si la moyenne nationale des fonds correspondant aux activités spécifiques est de 15%, il convient d'attirer l'attention sur le fait que ce pourcentage dépasse la barre des 40 % dans une douzaine de structures, et atteint même 55% pour l'une d'entre elles. Sachant que ces financements affectés à des actions spécifiques ne sont par définition pas pérennes, il serait important de sensibiliser ces structures sur ce point.

III. 4 Activité principale et collectivités locales

Sur l'ensemble des subventions des collectivités territoriales, la part des apports en biens, services ou personnels est de 13% : 18 M€ sur 140 M€.

- Ce sont les communes et établissements publics locaux (représentant 95% de cette somme) qui apportent le plus sous forme de biens, de services et de personnel : leur participation en nature se chiffre à presque 25% du total de leurs soutiens aux structures (17 M€ sur 76 M€)
Rappelons à nouveau que 150 structures n'affichent aucune valorisation en apports de personnels des collectivités territoriales.
- La proportion de ces apports est de 4.5% pour les conseils généraux et de 1% pour les conseils régionaux.



III. 5 Quelques données repères

➤ **534 000 € (3 500 000 F) : budget moyen d'une structure**

Il est de 793 000 € (5200 KF) pour les ML et de 152 500 K€ (1000 KF) pour les Paio.

- Les budgets s'échelonnent de 9 450 € (62 000 F) pour le plus petit budget à 5 947 000 € (39 MF) pour le plus gros budget qui comprend un financement pour le PLIE.
- Les dix plus petites structures ont un budget inférieur à 40 000 € et comptent 1 ou 2 personnes.
- Les dix plus grosses structures en termes de financements (ce qui ne correspond pas forcément aux plus grosses structures en effectifs) ont un budget supérieur à 2 200 000 € et totalisent 630 ETP, soit une moyenne de 63 ETP.

Avec un total de 282 M€ (1 850 MF), les missions locales totalisent 87% de l'ensemble des budgets du réseau (total des comptes de résultat)

➤ **212 M€ (1 390 MF) : montant total des charges de personnel des structures**

Ces charges représentent 66 % en moyenne des charges des structures.

Là encore, il conviendra d'affiner cette donnée, et le CRA 2001 va dans ce sens, car les affectations de charges entre salariés et mis à disposition ne sont pas encore très claires, faute d'une consigne nationale précise.

➤ **670 € (4 400 F) : subvention moyenne en activité principale par 1° accueil**

Elle augmente de 20% par rapport à 1999, résultat de la baisse des premiers accueils et de la hausse des subventions. Mais cette information n'apporte bien évidemment aucune visibilité sur le travail réel développé par les structures dans l'accompagnement du jeune.

III. 6 Quelques analyses thématiques

• **le réseau et le Fonds d'Aide aux Jeunes**

Sur les 601 structures du réseau, 255 assurent le secrétariat du FAJ et 180 sont gestionnaires du FAJ.

On peut constater des postures différentes sur le rôle dévolu au réseau selon les départements et donc par voie de conséquence selon les régions.

- **s'agissant du secrétariat** : dans certaines régions telles que la Lorraine, la Haute-Normandie, les Pays-de-la-Loire ou la Bretagne, les départements ont confié le secrétariat du Fonds à plus de 65% des structures. D'autres régions, à l'opposé, voient leurs structures impliquées dans le dispositif à moins de 30% (Picardie, Corse, Basse-Normandie)
- **Quant à la gestion des fonds**, elle est beaucoup moins dévolue au réseau en général (entre ¼ et 1/3 des structures sont concernées), sauf quelques exceptions telles que les Pays-de-la-Loire ou la Haute-Normandie.

163 structures sont à la fois gestionnaire et secrétaire du FAJ.

- Notons à titre d'information les départements qui confient le secrétariat et la gestion des FAJ à toutes les structures locales: Landes et Lot-et-Garonne ; Guadeloupe et Réunion ; Territoire-de-Belfort ; Lozère ; Corrèze ; Aveyron et Tarn ; Loire-Atlantique et Maine-et-Loire; Hautes-Alpes et Vaucluse ; Ain et Savoie.
- Le montant total des frais de gestions affectés aux fonds gérés pour le compte d'autrui (FAJ et autres fonds) est de 1.07 M€ (7,05 MF). Le total des fonds qui transitent par le budget des missions locales est de 8.7 M€ (57 MF), mais il ne concerne pas que le seul FAJ.

Dans le CRA 2001, le FAJ sera dissocié des autres fonds et cela permettra de préciser l'information sur la répartition des différents fonds.

- **le réseau et les PLIE**

206 structures déclarent disposer d'un PLIE sur leur zone, soit 1/3 des structures

La quasi totalité des structures ayant un PLIE sur sa zone est soit opérateur, soit partenaire.

20 structures sont support de PLIE, ce qui représente 10 % des structures ayant un PLIE et 3% du total des structures.

Hormis Strasbourg, les structures support de PLIE sont plutôt situées dans des villes petites ou moyennes, dans certaines agglomérations du Nord-Pas-de-Calais et de la région parisienne et à la Réunion.

Les montants des PLIE sont quelquefois inscrits dans les budgets des structures, c'est la raison pour laquelle il faudra à terme dissocier les activités globales de celles de la mission locale stricto sensu lorsque des consignes auront été données dans ce sens.

III. 7 Conclusion

Cette analyse, volontairement succincte, des chiffres pour 2000 sera développée largement dans le bilan 2001 à paraître à l'automne, qui devrait être le fruit de l'agrégation exhaustive de comptes rendus d'activité, lesquels seront encore améliorés tant dans leur forme que dans leur exploitation.

IV. Les activités du réseau : constats et tendances

Le réseau qui a vu ses missions se renforcer par l'impact de politiques publiques à affichage fort telles que TRACE se donne comme objectif d'améliorer son professionnalisme et la qualité des services rendus aux jeunes.

Les missions de base des ML/PAIO que sont l'accueil, l'information, l'orientation, l'accompagnement vers la formation et l'emploi ont été amplifiées par la mise en place des dispositifs nationaux tels que TRACE, Nouveaux départs, Nouveaux services - Emplois jeunes, Parrainage, Espaces jeunes.

La présentation qualitative des actions du réseau est proposée en 2^o partie de ce rapport.

L'année 2000 a été particulièrement marquée pour le réseau au niveau national par:

- La signature du Protocole 2000 des missions locales entre l'Etat, l'Association des régions de France et le président du Conseil national des missions locales,
- La préparation de la Convention collective nationale qui sera signée en début 2001 par l'ensemble des partenaires sociaux. Cette convention a été conclue pour homogénéiser le statut des personnels, reconnaître et développer leur professionnalisme.
- Le décret du programme TRACE qui a permis de réaffirmer les pratiques des ML et PAIO en mettant l'accent plus fortement sur la finalité de l'emploi. On passe ainsi d'une logique de prescription à une logique d'insertion, avec une prise en charge globale des problématiques du jeune.
- La mise en place de la couverture maladie universelle (CMU)

Les données structurelles marquantes dans le réseau en 2000

- Les déclinaisons du Protocole 2000 réalisées dans plusieurs régions et en cours dans de nombreuses autres.
- L'aménagement du réseau par la transformation amorcée, qui verra son application en 2001-2002, des Paio en missions locales, les fusions et les regroupements de structures. Ce mouvement de restructuration conforte l'action du réseau avec la création de nouvelles missions locales qui viennent renforcer leurs interventions tout en fortifiant leur présence sur le terrain via leurs différentes antennes.
- Les démarches régionales – démarche qualité et de contrats d'objectifs - engagées par les conseils régionaux
- Sur le plan interne et organisationnel, les structures ont mis en place pour beaucoup l'ARTT et ont continué à se recentrer sur leur savoir faire en engageant des démarches de professionnalisation des personnels.

V. Le public des jeunes accueillis en 2000

V1. Constats quantitatifs

**Une baisse des premiers accueils qui reste bien inférieure à la baisse marquée des DEFM
Un rajeunissement de la population accueillie et une baisse des niveaux de formation
Une féminisation dans les tranches d'âge plus élevées**

**Des jeunes femmes majoritaires, plus âgées et d'un niveau plus élevé
Des jeunes hommes plus nombreux dans les niveaux infra V
et dans les tranches d'âge des 16-17, souvent en rupture scolaire**

**Une forte augmentation des entrées en emploi avec une explosion de l'intérim
Une baisse corrélative des mesures de formation**

V2. Constats qualitatifs

La reprise de l'emploi qui réussit aux niveaux les plus élevés laisse encore le « noyau dur » à la traîne

**Des jeunes plus nombreux en suivi (augmentation des contacts et entretiens)
et une demande d'accompagnement plus dense (augmentation des services)**

**Des jeunes en grande difficulté avec des handicaps cumulés
nécessitant une vision et un traitement de la réponse sous forme partenariale**

Le problème spécifique du « quart monde rural » à traiter

V3. Les premiers accueils

- En 2000, 365 000 jeunes ont été accueillis pour la première fois dans le réseau, soit 6.5 % de moins qu'en 1999

La baisse des 1^{er} accueils, déjà marquée en 1999 avec 9% de baisse, s'explique toujours en partie par l'amélioration notable du marché de l'emploi des jeunes et la baisse démographique. Mais elle va connaître une stabilisation en 2001.

Cette baisse des premiers accueils s'accompagne d'une augmentation sensible du public jeune, donc peu formé avec des niveaux de formation les plus bas et une présence plus marquée des jeunes femmes.

Données statistiques pour la France entière, sauf Guyane et Guadeloupe

	Total	1 ^{ers} accueils par tranche d'âge				1 ^{ers} accueils par niveau d'étude			
		16-17	18-21	22-25	26 et +	VI	V bis	V	IV et +
Hommes	166 860	35 678	85 408	44 374	1 399	24 903	34 033	60 707	46 353
Femmes	196 108	28 048	108 959	57 006	2 095	16 846	29 047	65 192	84 142
Total*	362 968	63 726	194 367	101 380	3 494	41 749	63 080	125 899	130 495

* chiffre porté à 365 000 compte tenu des 2 données manquantes.

- La répartition hommes / femmes

Des jeunes femmes majoritaires et en augmentation à 54%

La part des jeunes filles accueillies pour la première fois par les structures du réseau augmente de 1 point par rapport à 1999, et se situe à 54%. Cette augmentation se retrouve de façon homogène à tous les niveaux de formation, mais est plus accentuée dans les tranches d'âge de 18-21 et les plus de 26 ans. Parallèlement la part des jeunes hommes baisse de façon symétrique.

	16-17		18-21		22-25		26 et plus		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
Total Jeunes	35 678	28 048	85 408	108 959	44 374	57 006	1 399	2 095	166 860	196 108	362 968
Repartition par tranche d'âge	56,0%	44,0%	43,9%	56,1%	43,8%	56,2%	40,0%	60,0%	46,0%	54,0%	
Part du public féminin dans la tranche d'âge en 1999 et 2000	43.8	44.0	54.7	56.1	55.7	56.2	57.6	60.0	53.3	54.0	
% d'augmentation 2000 / 1999	0.4%		2.6%		0.8%		4.2%		1.3%		

- **La répartition par âges**

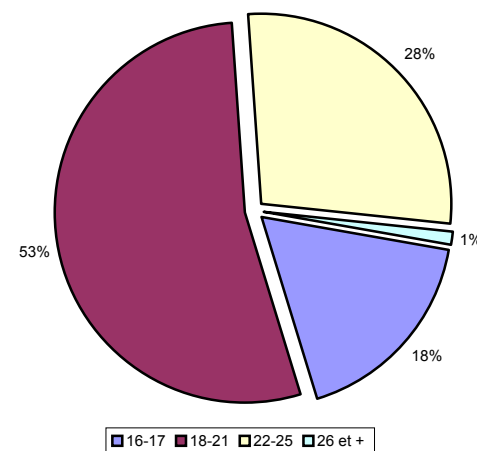
Les 16-17 ans sont en augmentation à 18%

Les plus de 21 ans sont en baisse à 29%.

La structure des âges varie sensiblement, les jeunes de 16 à 17 ans sont plus nombreux qu'en 1999. On pourrait concevoir ce signe comme une meilleure articulation avec l'éducation nationale mais aussi comme la rupture précoce avec la scolarité ; d'autre part les plus âgés (+ de 22 ans) bénéficiant de la reprise économique sont moins présents dans le réseau, avec un bémol pour les jeunes femmes.

La majorité des jeunes (54%) a entre 18 et 21 ans

	16-17			18-21			22-25			26 et plus			TOTAL Général		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Tot Jeunes	35 678	28 048	63 726	85 408	108 959	194 367	44 374	57 006	101 380	1 399	2 095	3 494	166 859	196 108	362 967
	17,6%			53,5%			27,9%			1,0%			100%		



- **La répartition par niveaux**

64% des jeunes en 1° accueil sont de niveau égal ou inférieur à V.

- 29% des jeunes (chiffre en augmentation) sont de niveau infra V

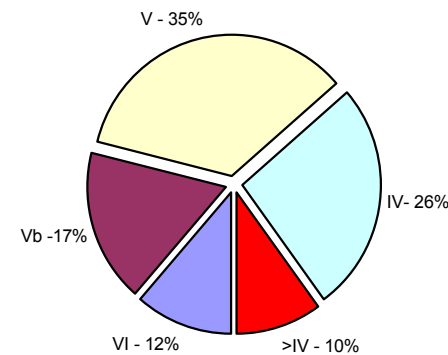
Les jeunes de niveaux infra V ont tendance à augmenter par rapport à 98, en part relative (29% contre 26% en 98)

- 35% des jeunes ont un niveau égal à V

36% des jeunes en 1° accueil sont de niveau IV et plus.

Concernant le niveau de formation initiale, pour les jeunes accueillis, le retournement de tendance observé en 1999 se confirme: les mieux formés sont en nette diminution (- 8,4 %), les non diplômés sont majoritaires dans les premiers accueils, ce qui confirme le rôle joué par le réseau auprès des plus en difficulté.

	VI		Vb		V		IV		>IV	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Tot Jeunes	24 903	16 846	34 033	29 047	60 707	65 192	34 302	60 442	12 051	23 700
	41 748		63 080		125 899		94 743		35 752	
répartition par niveaux	11,6%		17,5%		34,9%		26,2%		9,9%	

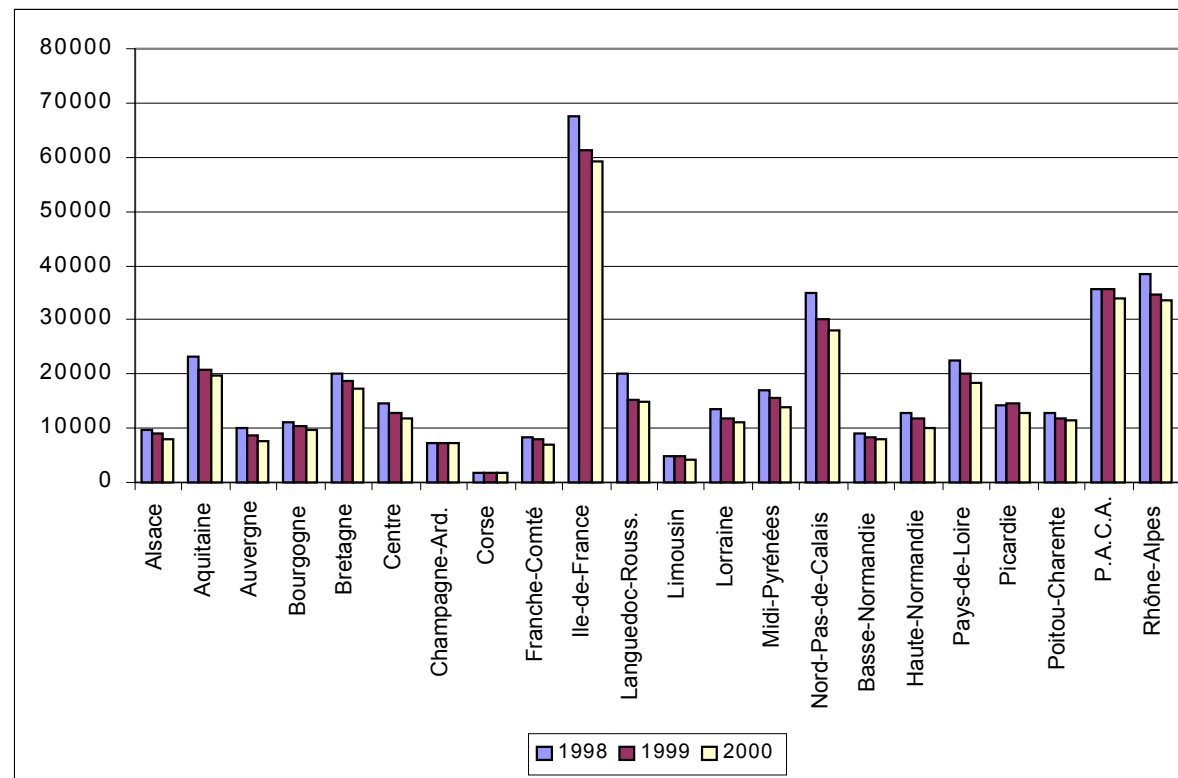


• La répartition régionale

Les approches régionales montrent des situations contrastées:

- certaines régions dynamiques sur le plan économique et de taille moyenne connaissent des baisses supérieures à 10% (Alsace, Picardie, Midi-Pyrénées, Haute-Normandie...),
- les grandes régions (sauf le Nord) a contrario affichent des baisses inférieures à 5% (Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA),
- les autres se situant dans la moyenne nationale.

On peut noter que la Corse voit son chiffre des premiers accueils augmenter de 2%.



V4. Les entrées dans les mesures

Très forte augmentation des entrées en emploi en 2000 (62.5 % contre 57.2 % en 99)

Sur plus de 500 000 entrées dans les mesures en 2000 (mesures de placement dans un emploi, une formation, retour en formation initiale...), 62.5 % concernent des situations relatives à l'emploi (CDI, CDD, intérim...) et 31 % concernent des actions de formation.

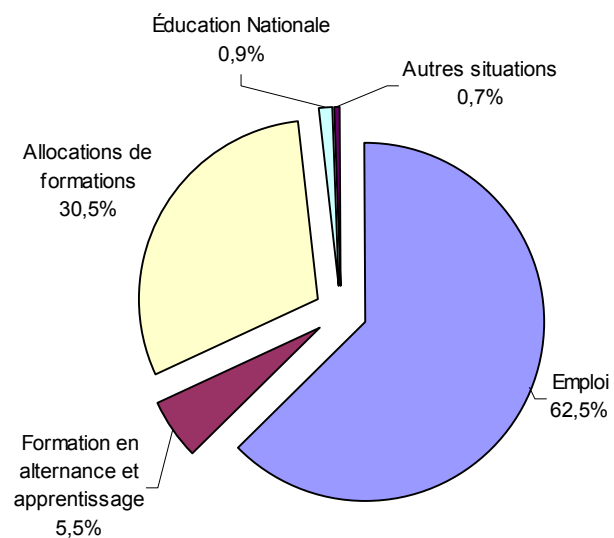
Baisse corrélative des entrées en formation à 31 %

La très forte augmentation pour 2000 des entrées dans des situations d'emploi (62.5 % au lieu de 57,2% en 99), confirme, si besoin était, l'impact de la conjoncture économique sur le placement des jeunes en emploi.

Si le nombre de mesures et de jeunes semble inférieur à celui de 99, on peut l'expliquer en partie par une plus grande stabilité du jeune dans une mesure, de type emploi par exemple, mais cela reste toutefois à démontrer.

Emploi Dont CES	Formation en alternance, Apprentissage	Actions de formation	Retour en formation initiale	Autres situations
62.5 %	5.5%	30.5%	0.9%	0.7%

En moyenne, un jeune a bénéficié de 1,4 mesure sur l'année



VI. Les tableaux de bord nationaux pour 2000

Sur les structures du réseau

Tableaux nationaux avec répartition régionale sur :

- les données structurelles
- la ventilation des financements
- les ratios et indicateurs d'activité

Sur les jeunes accueillis

Tableaux nationaux avec répartition régionale :

- des jeunes en premier accueil par âges
- des jeunes en premier accueil par niveaux
- et des entrées dans les mesures

**DONNEES STRUCTURELLES par région
Bilan 2000**

Structures		Type		Statut			Opérateurs		Ressources humaines				Activité	
Région	Nombre de structures au 31/12/00	ML	PAIO	ASSOCIATIONS	GIP	AUTRES (SM, GRETA, Etab pub)	TOTAL Trace	TOTAL Espace Jeune	EFFECTIF TOTAL	Personnel Mis A Dispo	CES / EJ	Equiv Temps Plein	Total subventions	JEUNES EN 1° ACCUEIL ANNEE
ALSACE	14	8	6	13	0	1	7	9	184	29	22	148,26	68 843 026	8 061
AQUITAINE	39	21	18	26	0	13	21	26	498	80	49	422,90	106 919 582	19 602
AUVERGNE	17	11	6	14	0	2	15	16	191	22	15	160,02	38 772 121	7 035
BOURGOGNE	17	14	3	17	0	0	17	17	248	47	30	201,13	47 862 176	9 808
BRETAGNE	20	16	4	18	0	2	17	17	397	51	40	342,34	85 080 144	17 312
CENTRE	28	9	19	18	2	8	19	13	286	70	17	229,82	59 916 709	11 858
CHAMPAGNE ARDE	18	7	11	10	1	8	11	15	198	55	20	170,51	40 344 146	6 343
CORSE	6	2	4	5	0	1	3	3	31	2	1	26,55	6 551 493	1 723
FRANCHE COMTE	15	8	7	14	0	1	12	15	143	22	17	118,13	31 353 562	7 211
ILE DE FRANCE	96	71	25	77	7	12	91	60	1 327	276	151	1 179,42	338 590 994	59 788
LANGUEDOC ROUS	31	11	20	17	0	14	21	20	286	101	36	234,21	58 229 084	17 925
LIMOUSIN	8	3	5	7	1	0	8	8	100	7	12	85,84	19 154 899	3 985
LORRAINE	22	17	5	22	0	0	21	20	340	49	33	291,32	73 343 399	11 049
MIDI PYRENEES	11	11	0	10	1	0	10	10	335	18	48	304,00	80 248 368	13 758
NORD PAS DE CALA	48	23	25	24	0	22	22	25	930	191	115	809,18	187 603 611	29 052
NORMANDIE (BASSI	17	8	9	11	0	6	15	9	198	34	19	167,49	41 595 177	7 618
NORMANDIE (HAUT	14	6	8	13	0	1	14	14	284	34	40	241,36	52 475 302	10 326
PAYS DE LA LOIRE	28	14	14	23	1	4	24	23	392	41	45	338,14	85 632 860	17 827
PICARDIE	20	13	7	20	0	0	17	9	268	31	63	228,83	55 855 794	13 097
POITOU CHARENTE	25	9	16	18	0	7	23	24	291	69	23	248,01	66 067 270	11 961
PROVENCE ALPES I	39	27	12	22	5	10	27	27	681	116	63	613,92	156 671 820	33 484
RHONE ALPES	53	40	13	49	0	4	48	36	906	136	65	751,25	212 716 293	34 472
DOM	15	7	8	5	1	5	5	4	253	33	48	223,50	57 544 962	12 096
Total Métropole	586	349	237	448	18	116	463	416	8 514	1 481	924	7 312,63	1 913 827 830	353 295
Total DOM	15	7	8	5	1	5	5	4	253	33	48	223,50	57 544 962	12 096
Total France	601	356	245	453	19	121	468	420	8 767	1 514	972	7 536,13	1 971 372 792	365 391

VENTILATION DES FINANCEMENTS PAR REGION pour l'année 2000

Montants en KF

Région	Total financt. en activité principale	Répartition des financements en activité principale en KF												Autres données	Activités spécifiques			
		ETAT (*)	FSE objectif 1 ; 2 et 3	Organis. publics	Total ETAT + FSE + organis. publics	Conseil régional		Conseil général		Communes + EPL		Total collectivités territoriales		Fonds gérés pour compte autrui	Financement en Activités spécifiques			
						total	Dont subv	total	Dont subv	total	Dont subv	total	Dont subv.		Montant + frais de gestion	Total	Dont FSE	dont Etat
ALSACE	40 034	10 611	3 300	4 689	18 600	6 589	6 589	1 571	1 571	13 161	10 913	21 320	17 997	4 453	24 357	21 672	1 521	1 164
AQUITAINE	85 016	24 303	5 463	7 694	37 460	13 620	13 620	9 528	9 511	24 396	18 937	47 544	39 804	1 759	20 145	6 177	6 630	7 338
AUVERGNE	32 658	9 932	2 660	3 408	15 999	4 975	4 968	2 311	2 311	9 297	7 586	16 583	14 706	1 256	4 858	1 281	3 003	574
BOURGOGNE	42 101	12 590	3 407	6 621	22 619	10 721	10 721	1 313	1 313	7 172	5 563	19 207	16 451	183	5 578	616	2 355	2 608
BRETAGNE	66 450	17 734	4 526	6 439	28 698	13 501	13 406	3 802	3 716	20 146	16 496	37 450	32 494	4 295	14 335	7 428	4 299	2 608
CENTRE	50 302	15 673	4 123	2 732	22 527	12 750	12 750	529	529	14 066	9 448	27 346	19 757	4 597	5 017	1 597	1 676	1 744
CHAMPAGNE AF	34 864	9 738	3 079	3 108	15 925	8 936	8 925	415	415	9 311	8 219	18 662	16 034	755	4 726	148	2 875	1 702
CORSE	6 069	2 279	520	59	2 858	1 466	1 466	550	550	1 196	1 083	3 211	2 988	46	436	0	163	273
FRANCHE COMT	28 600	7 043	2 430	2 921	12 394	7 989	7 989	3 491	3 231	4 706	3 500	16 186	13 961	64	2 690	0	1 514	1 176
ILE DE FRANCE	290 253	63 948	11 685	19 389	95 021	59 339	58 917	13 201	12 047	121 810	92 707	194 350	161 332	11 856	36 482	7 822	13 474	15 186
LANGUEDOC RC	49 781	14 555	4 469	5 159	24 183	8 925	8 925	2 591	2 188	14 065	8 650	25 581	19 217	2 779	5 669	864	3 679	1 127
LIMOUSIN	15 752	5 305	2 566	927	8 798	2 407	2 407	1 373	1 373	2 786	2 590	6 566	6 370	241	3 162	570	2 275	317
LORRAINE	62 573	18 419	3 426	8 514	30 359	11 825	11 715	4 087	3 776	16 138	12 252	32 050	25 448	2 541	8 229	1 016	2 899	4 314
MIDI PYRENEES	62 896	17 120	10 194	4 462	31 775	9 664	9 558	12 699	12 013	8 378	6 469	30 742	26 146	1 520	15 833	8 998	3 885	2 949
NORD PAS DE C	158 130	38 828	7 795	15 028	61 651	32 222	31 385	4 747	4 658	57 934	48 214	94 903	79 964	2 952	26 521	2 867	11 481	12 174
NORMANDIE (BA	34 437	10 230	2 800	2 864	15 894	9 862	9 862	1 530	1 530	7 151	5 579	18 543	14 792	97	7 060	5 133	1 123	804
NORMANDIE (HA	46 434	12 433	6 066	3 909	22 408	13 292	13 292	1 939	1 914	8 506	6 434	23 737	21 452	612	5 429	827	1 958	2 644
PAYS DE LA LOI	74 965	24 398	5 537	6 201	36 136	14 374	14 272	1 170	1 170	22 603	16 576	38 147	30 312	2 762	7 906	2 462	2 954	2 490
PICARDIE	47 930	18 044	4 023	4 883	26 950	1 953	664	2 122	2 122	16 431	15 887	20 506	18 619	906	7 020	3 546	1 884	1 589
POITOU CHAREN	53 907	10 758	6 514	6 083	23 355	13 676	13 676	2 455	2 376	14 236	11 498	30 367	26 724	3 340	8 820	1 591	2 401	4 828
PROVENCE ALP	126 649	32 787	6 389	12 399	51 575	29 859	29 832	4 690	3 786	40 297	29 709	74 845	58 597	3 306	26 717	6 217	6 845	13 656
RHONE ALPES	170 883	38 962	13 636	15 671	68 270	39 153	39 153	12 683	12 470	50 058	36 235	101 894	87 524	4 353	37 481	6 569	9 656	21 256
DOM	41 559	16 189	936	6 918	24 043	5 136	5 136	3 553	3 553	8 510	7 368	17 199	13 521	2 588	13 397	933	2 120	10 344
Tot. métropole	1 580 683	415 691	114 607	143 158	673 456	327 099	303 722	88 797	79 754	483 845	367 214	899 741	750 690	54 673	278 471	87 403	88 549	102 519
Total DOM	41 559	16 189	936	6 918	24 043	5 136	3 938	3 553	2 850	8 510	6 733	17 199	13 521	2 588	13 397	933	2 120	10 344
Total FRANCE	1 622 242	431 880	115 543	150 076	697 499	332 235	307 660	92 350	82 604	492 355	373 947	916 940	764 210	57 262	291 869	88 336	90 669	112 863

(*) Peut comporter, dans certains cas, des fonds FSE

RATIOS et INDICATEURS D'ACTIVITE par région pour l'année 2000

Région	Taille	Données démographiques et de chômage		Ratio DEFM / pop jeunes	Total 1er accueil	Taux couverture		Ratio d'activité		RATIOS en F		
	Nbre de struct.	Population totale JEUNES 16-25 ans	Jeunes DEFM 16-25 catég 1 à 6			Ratio 1er accueil / DEFM	Ratio 1er accueil / pop jeunes 16-25	1er accueil / ETP	Entrées dans mesures / 1er accueil	Subventions en act pale / 1er accueil	subventions en act pale / DEFM	Total Charges perso / ETP
ALSACE	14	192 736	9 507	0,05	8 061	0,85	0,04	54	2,15	4 966	4 211	230 177
AQUITAINE	39	220 306	26 942	0,12	19 602	0,73	0,09	46	1,65	4 337	3 156	177 278
AUVERGNE	17	131 129	6 328	0,05	7 035	1,11	0,05	44	1,67	4 642	5 161	185 454
BOURGOGNE	17	203 675	21 854	0,11	9 808	0,45	0,05	49	1,42	4 292	1 926	177 727
BRETAGNE	20	137 516	40 573	0,30	17 312	0,43	0,13	51	2,00	3 838	1 638	185 527
CENTRE	28	173 631	17 236	0,10	11 858	0,69	0,07	52	1,81	4 242	2 918	175 565
CHAMPAGNE ARDE	18	207 558	16 139	0,08	6 343	0,39	0,03	37	2,49	5 496	2 160	168 557
CORSE	6	29 687	3 541	0,12	1 723	0,49	0,06	65	1,27	3 522	1 714	181 689
FRANCHE COMTE	15	132 148	14 660	0,11	7 211	0,49	0,05	61	2,05	3 966	1 951	199 244
ILE DE FRANCE	96	987 007	55 601	0,06	59 788	1,08	0,06	51	1,27	4 855	5 220	203 780
LANGUEDOC ROUS	31	170 139	23 894	0,14	17 925	0,75	0,11	77	1,05	2 777	2 083	177 140
LIMOUSIN	8	44 405	4 283	0,10	3 985	0,93	0,09	46	1,98	3 953	3 678	164 564
LORRAINE	22	266 815	25 612	0,10	11 049	0,43	0,04	38	1,72	5 663	2 443	188 447
MIDI PYRENEES	11	227 481	29 592	0,13	13 758	0,46	0,06	45	1,47	4 572	2 125	192 677
NORD PAS DE CALA	48	352 417	65 905	0,19	29 052	0,44	0,08	36	1,34	5 443	2 399	163 571
NORMANDIE (BASSI	17	188 090	19 045	0,10	7 618	0,40	0,04	45	2,18	4 521	1 808	179 583
NORMANDIE (HAUT	14	237 159	35 357	0,15	10 326	0,29	0,04	43	2,07	4 497	1 313	163 663
PAYS DE LA LOIRE	28	384 077	24 893	0,06	17 827	0,72	0,05	53	2,09	4 205	3 011	174 771
PICARDIE	20	107 302	19 755	0,18	13 097	0,66	0,12	57	1,38	3 660	2 426	177 340
POITOU CHARENTE	25	131 828	16 570	0,13	11 961	0,72	0,09	48	1,91	4 507	3 253	178 759
PROVENCE ALPES (39	200 112	41 431	0,21	33 484	0,81	0,17	55	1,25	3 782	3 057	179 371
RHONE ALPES	53	399 308	54 208	0,14	34 472	0,64	0,09	46	1,73	4 957	3 152	199 730
DOM	15	145 286	18 355	0,13	12 096	0,66	0,08	54	1,21	3 436	2 264	191 792
Total Métropole	586	5 124 526	572 926	0,11	353 295	0,62	0,07	48	1,59	4 474	2 759	184 753
Total FRANCE	601	5 269 812	591 281	0,11	365 391	0,62	0,07	48	1,58	4 440	2 744	184 961

**DIJ - Bilan 2000 - Tableau 14 - France - ratios
(mais attention certaines données incomplètes)**

Public accueilli dans le réseau en premier accueil en 2000

Répartition par âge

	Total dispositif d'accueil jeunes en 2000									Evolution 2000/1999	
	16 / 17 ans		18 / 25 ans		sous total 16-25 ans		Total	26 ans et plus			Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	16-25 ans	Hommes	Femmes		2000
Alsace	1 017	906	2 360	3 754	3 377	4 660	8 037	9	15	8 061	-13,7%
Aquitaine	1 555	1 656	6 595	9 217	8 150	10 873	19 023	215	472	19 710	-5,1%
Auvergne	575	493	2 703	3 725	3 278	4 218	7 496	6	6	7 508	-17,3%
Bourgogne	1 250	1 105	3 083	4 154	4 333	5 259	9 592	71	140	9 803	-7,8%
Bretagne	1 110	888	6 873	8 512	7 983	9 400	17 383	42	54	17 479	-7,8%
Centre	1 405	1 133	3 912	5 368	5 317	6 501	11 818	9	14	11 841	-7,4%
Champagne-Ardenne	633	542	2 535	3 428	3 168	3 970	7 138	2	5	7 145	-4,2%
Corse	248	170	588	701	836	871	1 707	4	6	1 717	1,9%
Franche-Comté	781	680	1 998	3 474	2 779	4 154	6 933	60	95	7 088	-11,0%
Ile-de-France	5 872	4 082	22 598	26 501	28 470	30 583	59 053	213	296	59 562	-3,9%
Languedoc-Roussillon	1 392	1 118	5 722	6 451	7 114	7 569	14 683	74	78	14 835	-2,0%
Limousin	285	200	1 521	2 074	1 806	2 274	4 080	35	38	4 153	-14,2%
Lorraine	1 207	977	3 720	5 109	4 927	6 086	11 013	20	16	11 049	-7,9%
Midi-Pyrénées	1 172	978	5 110	6 514	6 282	7 492	13 774	22	47	13 843	-13,3%
Nord-Pas-de-Calais	2 674	1 843	10 819	12 134	13 493	13 977	27 470	229	310	28 009	-7,5%
Basse-Normandie	760	612	2 663	3 748	3 424	4 360	7 784	24	54	7 862	-7,4%
Haute-Normandie	1 278	976	3 505	4 522	4 783	5 498	10 281	3	4	10 288	-14,2%
Pays-de-la-Loire	1 456	1 340	5 990	9 651	7 446	10 991	18 437	12	24	18 473	-10,0%
Picardie	1 647	1 015	4 610	5 518	6 257	6 533	12 790	158	62	13 010	-12,7%
Poitou-Charentes	922	838	4 021	5 773	4 943	6 611	11 554	18	18	11 590	-3,2%
P.A.C.A.	3 893	3 238	12 372	14 336	16 265	17 574	33 839	138	272	34 249	-4,7%
Rhône-Alpes	3 213	2 408	11 722	16 163	14 935	18 571	33 506	32	59	33 597	-3,5%
TOTAL METROPOLE	34 345	27 198	125 020	160 827	159 366	188 025	347 391	1 396	2 085	350 872	-6,9%
Guadeloupe					0	0	0			0	
Guyane					0	0	0			0	
Martinique (1)	263	184	1 017	1 346	1 280	1 530	2 810	2	3	2 815	-17,6%
Réunion	1 070	666	3 745	3 792	4 815	4 458	9 273	1	7	9 281	1,4%
Total avec DOM-TOM renseignés	35 678	28 048	129 782	165 965	165 461	194 013	359 474	1 399	2 095	362 968	-6,6%

(1) : l'évolution de la Martinique est calculée sans Fort-de-France Nord

Extrapolations sur Basse-Normandie (Falaise)

Source : DRTEFP sauf Nord Pas de Calais (animation régionale)

Les données Ile-de-France sont issues des rapports d'activités (DRTEFP)

Les données Alsace, Lorraine, Midi-Pyrénées, Martinique et Réunion sont issues des rapports d'activités (DIIJ)

1^{ers} accueils 2000 par niveaux

	Niveau VI		Niveau V bis		Niveau V		Niveau IV et plus		TOTAL	Evolution	Rappel Total
	Volume	2000/99	Volume	2000/99	Volume	2000/99	Volume	2000/99	2000	2000 / 1999	1999
Alsace	1 211	-12,4%	1 696	-4,0%	2 783	-17,1%	2 355	-10,6%	8 045	-12,0%	9 143
Aquitaine	2 047	-2,5%	3 008	-3,5%	6 937	-5,0%	7 621	-6,1%	19 613	-5,0%	20 636
Auvergne	645	-10,4%	1 169	-8,6%	2 437	-13,3%	3 223	-18,7%	7 474	-14,8%	8 776
Bourgogne	1 317	-3,2%	1 905	-2,6%	3 336	-10,3%	3 191	-7,9%	9 749	-7,1%	10 497
Bretagne	1 117	-5,8%	2 380	1,5%	5 834	-7,8%	8 100	-9,2%	17 431	-7,2%	18 780
Centre	1 268	-3,8%	2 332	-2,5%	4 576	-4,2%	3 641	-13,4%	11 817	-6,9%	12 690
Champagne-Ardenne	806	-8,6%	1 291	3,0%	2 800	-3,4%	2 240	-5,9%	7 137	-3,7%	7 415
Corse	311	-3,1%	358	-7,3%	506	3,7%	535	11,9%	1 710	2,2%	1 673
Franche-Comté	859	-11,5%	1 216	-4,6%	2 320	-10,7%	2 642	-11,0%	7 037	-9,9%	7 813
Ile-de-France	8 194	1,2%	10 877	-1,9%	18 879	-5,7%	21 109	-3,9%	59 059	-3,5%	61 170
Languedoc-Roussillon	1 743	-7,9%	2 469	2,8%	4 825	-6,5%	5 682	-1,3%	14 719	-3,2%	15 208
Limousin	383	-12,2%	508	-9,8%	1 283	-12,8%	1 967	-13,2%	4 141	-12,5%	4 735
Lorraine	1 189	-7,0%	1 930	-1,2%	4 188	-8,3%	3 728	-9,1%	11 035	-7,3%	11 900
Midi-Pyrénées	1 733	3,5%	2 205	1,0%	4 896	-4,4%	4 984	-24,3%	13 818	-11,2%	15 562
Nord-Pas-de-Calais	2 355	-3,9%	4 990	2,3%	11 291	-6,5%	9 311	-13,1%	27 947	-7,2%	30 126
Basse-Normandie	907	-11,6%	1 395	-5,0%	2 927	-8,1%	2 624	-4,5%	7 854	-6,8%	8 427
Haute-Normandie	1 344	-19,0%	1 899	-10,6%	3 714	-12,1%	3 230	-11,4%	10 187	-12,6%	11 657
Pays-de-la-Loire	1 420	-10,4%	2 842	-2,3%	6 314	-9,5%	7 764	-10,3%	18 340	-8,9%	20 127
Picardie	1 519	-13,9%	2 606	1,1%	4 651	-8,0%	4 179	-19,3%	12 955	-11,1%	14 574
Poitou-Charentes	1 208	-4,4%	1 782	5,8%	3 896	-5,2%	4 681	-4,2%	11 567	-3,2%	11 944
P.A.C.A.	4 950	-5,9%	6 701	-3,5%	11 202	-6,5%	11 125	-3,1%	33 978	-4,7%	35 656
Rhône-Alpes	3 607	-1,1%	5 329	-1,2%	11 386	-5,0%	13 199	-3,3%	33 521	-3,3%	34 681
TOTAL METROPOLE	40 133	-5,1%	60 888	-1,7%	120 981	-7,1%	127 131	-8,4%	349 134	-6,4%	373 190
Guadeloupe									0		
Guyane									0		
Martinique (1)	482	-14,9%	446	-15,0%	1 104	-16,7%	781	-11,7%	2 813	-14,8%	2 684
Réunion	1 133	-1,6%	1 746	-3,7%	3 814	9,0%	2 583	-3,1%	9 276	1,6%	9 130
TOTAL GENERAL	41 748	-4,8%	63 080	-1,7%	125 899	-6,6%	130 495	-8,2%	361 223	-6,2%	385 004

(1) : Les évolutions de la Martinique sont calculées sans Fort-de-France Nord (non renseigné en 1999)

Extrapolations sur Basse-Normandie (Falaise)

Source : DRTEFP - sauf Nord-Pas-de-Calais (animation régionale)

Les données Ile-de-France sont issues des rapports d'activités (DRTEFP)

Les données Alsace Lorraine et Midi-Pyrénées sont issues des rapports d'activités (DIIJ)

Entrées dans les mesures en 2000 (16-25 ans)

	Emploi	Formation en alternance et apprentissage	Allocations de formations	Éducation Nationale	Autres situations	Nb de jeunes concernés *	Nb d'entrées en mesures par jeune
Alsace	67,7%	5,3%	25,4%	1,2%	0,5%	11 661	1,5
Aquitaine	59,5%	6,9%	32,0%	0,9%	0,6%	20 252	1,4
Auvergne	67,1%	7,3%	24,5%	0,4%	0,7%	8 698	1,4
Bourgogne	65,5%	7,6%	25,3%	0,8%	0,7%	9 971	1,4
Bretagne	68,8%	5,0%	23,7%	1,7%	0,8%	22 505	1,5
Centre	63,0%	5,0%	30,6%	0,9%	0,5%	14 208	1,5
Champagne-Ardenne	60,6%	3,8%	34,6%	0,4%	0,6%	10 949	1,6
Corse	49,4%	7,9%	40,7%	1,2%	0,8%	1 776	1,3
Franche Comté	58,2%	6,0%	34,4%	0,5%	1,0%	9 333	1,4
Ile de France	62,6%	7,6%	27,2%	1,6%	1,0%	nr	nr
Languedoc-Roussillon	Données incomplètes						
Limousin	61,7%	6,0%	31,6%	0,2%	0,5%	5 352	1,5
Lorraine	63,4%	7,3%	26,1%	0,9%	2,3%	13 573	1,4
Midi-Pyrénées	64,9%	6,5%	27,2%	0,7%	0,7%	14 041	1,4
Nord-Pas-de-Calais	51,5%	6,1%	41,1%	0,7%	0,6%	29 189	1,4
Basse-Normandie (**)	49,7%	4,3%	45,0%	0,6%	0,4%	10 564	1,5
Haute-Normandie	55,8%	5,0%	37,5%	0,9%	0,8%	14 701	1,4
Pays-de-la-Loire	70,2%	5,0%	23,8%	0,6%	0,4%	23 903	1,5
Picardie	66,7%	6,0%	25,6%	1,0%	0,7%	13 250	1,3
Poitou-Charentes	60,7%	5,7%	32,2%	1,0%	0,5%	14 820	1,5
P.A.C.A.	Données incomplètes						
Rhône-Alpes	66,2%	4,1%	28,1%	1,0%	0,6%	40 170	1,4
Total Métropole	62,5%	5,5%	30,5%	0,9%	0,7%	288 916	1,4 (hors IDF)

(*) : un jeune peut bénéficier de plusieurs mesures sur une même année.

(**) : Hors Falaise.

Source : DRTEFP - DIIJ

TENDANCES ET CONSTATS

ACTIONS SIGNIFICATIVES DE L'ANNÉE 2000

Un travail de synthèse régionale, a été réalisé par les animateurs régionaux et quelques directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) pour leurs régions respectives sur un canevas proposé par la délégation interministérielle à l'insertion des jeunes.

Cette synthèse régionale, qui ne se veut pas un bilan exhaustif, permet de mettre l'accent sur les aspects caractéristiques de l'évolution de ce réseau et du public jeune.

Au plan national, les grands constats sont déclinés en données structurelles marquantes dans le réseau et en données relatives au public jeune.

Pour cette année 2000, 18 régions sur 23 ont répondu - en particulier Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Picardie absentes en 1999. Ainsi le rapport national de synthèse ci-après permet de dessiner une carte nationale quasi complète de l'activité qualitative du réseau déclinée par région, instructive pour l'ensemble du réseau et pour ses différents partenaires.

En 2000, les régions sont presque toutes dotées d'une association régionale des missions locales et paio qui devient l'interlocuteur de l'Etat et de la région. La plupart d'entre elles ont signé ou sont en cours de négociation pour décliner régionalement le protocole 2000 avec toutes ses composantes.

Les animations régionales, chargées de réaliser ce travail de synthèse régionale, sont désormais présentes dans 20 régions; en 2001 la quasi-totalité de ces dernières sera pourvue.

Les données marquantes nationales pour le réseau

- La signature du protocole 2000 des missions locales entre l'Etat, l'Association des Régions de France et le Président du Conseil National des Missions locales (CNML).
- La préparation de la convention collective nationale (CCN) qui sera signée en début 2001, s'effectue tout au long de l'année avec des rencontres entre professionnels et pouvoirs publics, l'intervention de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) et d'un cabinet pour accompagner la démarche.
- L'application de la réduction du temps de travail.
- La mise en place de la couverture maladie universelle (CMU).
- Démarches régionales - démarche qualité ou de contrats d'objectifs : de nombreuses régions sont désormais dans cette pratique ou perspective et ont finalisé ou engagé des négociations avec leurs partenaires du réseau et de l'Etat pour l'application de ces orientations. Par ailleurs, les pratiques d'observatoires régionaux sont également en cours d'expérimentation.
- Politiques de professionnalisation des personnels : recrutements et mise en place de formations.

Les données structurelles marquantes dans le réseau

- Déclinaisons régionales du protocole 2000 : les présentations régionales des pages suivantes montrent comment se décline le protocole 2000 dans les régions, avec quels acteurs, sous quelle forme et à quelle échéance.
- Aménagement du réseau : on compte 601 structures contre 612 en 1999, des évolutions notables dans certaines régions sont d'ores et déjà à relever, 17 missions locales ont été créées en 2000.
Et les négociations engagées, qui aboutiront en 2001 ou début 2002, donneront des rapprochements intéressants et porteurs pour les jeunes d'une offre de services complète et multi-partenariale, notamment dans des régions encore à forte dominante paio. On peut noter que le Nord verra son nombre de paio passer de 22 à 9 en 1 année.
Dans d'autres régions, la dynamique de structuration est bien avancée et devrait se concrétiser en 2002-2003.

Les données marquantes relatives au public jeune

• Des constats quantitatifs

- Une baisse des premiers accueils, qui reste cependant inférieure de moitié à celle des demandeurs d'emploi (DEFM), preuve que dans un marché du travail plus accessible, les jeunes en difficulté sont toujours très présents dans le réseau.
- Un rajeunissement de la population accueillie et une baisse des niveaux de formation.
- Une féminisation dans les tranches d'âges plus élevées.
- Des jeunes femmes majoritaires, plus âgées et d'un niveau de formation plus élevé.
- Des jeunes hommes plus nombreux dans les niveaux infra V et dans les tranches d'âge des 16-17 ans, souvent en rupture scolaire.
- Une augmentation des entrées en emploi avec une explosion de l'intérim.
- Une baisse des entrées en formation.

• Des constats qualitatifs

- La reprise de l'emploi qui réussit aux niveaux les plus élevés laisse encore le « noyau dur » à la traîne.
- Des jeunes plus nombreux en suivi (augmentation des contacts et entretiens) et une demande d'accompagnement plus dense (augmentation des services...).
- Des jeunes en grande difficulté avec des handicaps cumulés nécessitant une vision et un traitement de la réponse sous forme partenariale.
- Une augmentation des difficultés psychologiques et sociales des jeunes, avec un recours plus marqué aux aides sociales.
- La ruralité : un problème spécifique, celui du « quart monde rural, cumulant les difficultés ».
- Ces divers points justifient le fort investissement des missions locales dans le programme TRACE.

• Un indicateur à positiver

- L'orientation vers l'intérim peut induire à terme des risques de retombées négatives problématiques, car les jeunes se détournent par là même des formations qualifiantes et peuvent se retrouver sans aucune qualification dans les périodes de resserrement du marché du travail.
- Cependant une lecture positive de cet indicateur se traduirait par la possibilité d'obtenir une valorisation des acquis de l'expérience (VAE).
- Par ailleurs, l'attrait facile de l'intérim, mieux payé, génère, en raison des périodes sans emplois, des déséquilibres financiers et des problèmes d'endettement sérieux pour des jeunes peu armés à la gestion de ce type de situations.
Cela accentue les clivages entre ceux qui vont aller progressivement vers un emploi durable et ceux qui vont rester dans le cercle infernal des petits boulots, chaotique et précaire.
Face à cela, les demandes d'alternance des entreprises sont fortes et peu satisfaites.

• Sur le plan général des nouvelles actions engagées par les structures

- De nombreux programmes sont développés pour trouver des solutions au problème de mobilité et d'accès au permis de conduire (préoccupation majeure pour tous les jeunes ruraux et pour de nombreux jeunes du réseau).
- Des rapprochements sont en train de s'opérer avec les entreprises de travail temporaire, ils devraient être encouragés afin d'organiser une réponse commune et indispensable aux besoins des jeunes en emploi et en formation.

Les grands constats région par région

Alsace

- En matière d'organisation du réseau, la paio de Saverne, a amorcé une transformation en mission locale, rejoignant les cinq autres missions locales du département du Bas-Rhin.

Sur le plan des ressources humaines, le réseau affiche 40 entrées compensant 41 départs avec pour 15% d'entre eux une fin de CDI.

- La politique du conseil régional en matière de financement a été remaniée suite à un audit financier des structures en 1999. En 2000, les critères multiples utilisés pour la répartition des financements (nombre de DEFM jeunes, nombre de DEFM/nombre d'emplois salariés, nombre de placements en emploi et en formation effectués par la structure, nombre d'antennes déployées, fonction de structure pilote du programme régional de formation) ont été appliqués et ont donné lieu soit à des diminutions, soit à des augmentations pour des missions locales.

Ce système a tenté de rétablir le déséquilibre de financement provenant de l'Etat.

Toutes les relations avec le conseil régional se sont déroulées principalement avec les interlocuteurs locaux (animateurs emploi formation ou animateurs économiques).

- Une enveloppe particulière de contrat de plan Etat-région (volet Etat) a été réservée aux structures pilotes TRACE pour financer des actions d'accompagnement TRACE.

- Un appel à projets illettrisme a été lancé auprès des missions locales en lien avec les correspondants JAPD.

- En 2000, l'association régionale d'Alsace n'existe pas.

- S'agissant du public jeune, les constatations, fruit d'un «ressenti» des structures, sont les suivantes :

- Les jeunes tirent des avantages à enchaîner les contrats d'intérim « zappeurs d'intérim », les conséquences étant des parcours très hachés, des situations d'endettement provoquées par l'alternance de périodes bien rémunérées et de chômage et un éloignement de la formation qui devient très peu attractive en terme de rémunération.

- Le public en difficulté nécessite un accompagnement permanent.

- Les formations proposées en termes de métiers et de débouchés vers l'emploi ne semblent plus convenir aux jeunes qui sont en demande d'apprentissage, comme les entreprises d'ailleurs.

- La mission locale de Strasbourg remarque une diminution continue depuis 1998 de la part des jeunes hébergés chez leurs parents avec pour corollaire une augmentation de la précarité et des hébergements d'urgence.

- Les zones rurales posent un problème d'hébergement adapté aux jeunes (absence de petits logements, de loyers modérés sur la zone) ; en zone urbaine, si les logements existent, les problèmes de caution se posent pour des jeunes sans appui et sans revenu stable, malgré le système Loca-Pass.

Aquitaine

- L'aménagement du réseau se traduit par la création d'une mission locale et l'évolution de 5 paio. La mission locale du Haut Périgord résulte de la fusion des paio de Nontron et de Thiviers, celle de Bayonne intègre les paio de Saint-Jean-de-Luz, Ciboure, Guéthary et Urrugne et la mission locale Technowest absorbe la paio du Canton de Blanquefort.
- Le conseil régional et le secrétariat d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle ont créé un réseau « nouvelle chance » destiné à faciliter la prise en charge par structures d'accueil et organismes de formation des publics sans qualification : 3 missions locales (Landaise, Médoc et Bayonne) sont retenues comme centres ressources (sur 6 créés).
- Le contrat de plan Etat-région (CPER) signé en avril 2000 a prévu dans son axe « valorisation des territoires d'Aquitaine par un développement équilibré et solidaire » les conditions d'accompagnement et de soutien de l'élaboration et de la mise en œuvre des chartes de pays. Parmi les priorités figurent le développement économique, l'emploi et les services à la population. Les opérations réalisées viseront à maintenir des territoires solidaires et particulièrement les forces vives que sont les jeunes dans le monde rural (mission locale du Médoc et vallée de la Soule au cœur de cette démarche)
- L'année 2000 est marquée par la mise en place de la CMU qui s'est répercutée pour les équipes des structures par l'apprentissage des règles d'instruction des dossiers d'attribution. Des collaborations ont été mises en place entre les caisses primaire d'assurance maladie (CPAM) et les missions locales qui ont permis aux jeunes de trouver une réponse à leur problème de couverture sociale.
- Le conseil régional a mis en place une démarche qualité, avec rédaction d'un cahier des charges des structures pilotes, négocié avec les 2 paio et 18 missions locales concernées, et co-signé par les présidentes de l'association régionale et du conseil régional. Il a, pour l'occasion, octroyé des moyens financiers plus importants.

Le conseil régional et les 5 directeurs de missions locales, référents techniques, ont élaboré des critères budgétaires transparents et équilibrés.

- En matière partenariale, on relève des rapprochements importants entre l'association régionale des missions locales paio et l'union régionale des foyers et services pour les jeunes travailleurs (URFJT) d'une part - convention partenariale en 2001 avec volonté commune aux deux réseaux d'enrichir les politiques de jeunesse et mieux coopérer pour répondre aux besoins différenciés du logement, de la mobilité et de l'accès à l'autonomie - et avec la chambre régionale de métiers d'autre part dans le cadre de la convention nationale DIIJ-APCM - réalisation d'un état des lieux des coopérations entre ces 2 entités sur l'information, la mobilité et la prévention des ruptures de contrats.

La demande des partenaires régionaux reste concentrée sur les publics les plus en difficulté et sur la mise en œuvre de TRACE.

- Concernant le public jeune, on constate une baisse du premier accueil (-5%), avec des jeunes plus nombreux en suivi et une demande de contacts et d'accompagnement plus dense.

Une reprise de l'emploi profitant aux jeunes les plus autonomes révèle par contraste une aggravation des difficultés des jeunes les plus exclus: paupérisation croissante, population en rupture, marginalisation des jeunes en échec scolaire et rupture familiale.

On constate également une demande accrue de services de type social : santé, logement, aide alimentaire.

Bretagne

- Le réseau breton se compose désormais de structures qui sont toutes des missions locales.
- La mission locale de Saint-Brieuc a mis en place une nouvelle démarche d'accompagnement pour TRACE avec un binôme de conseillers. Les missions locales des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine se sont organisées de manière à ce que, pour les sujets concernant l'ensemble d'entre elles, chaque direction soit l'interlocuteur privilégié - au nom de l'ensemble - d'un partenaire départemental.
- La signature du protocole régional d'animation du réseau des missions locales en octobre 2000 a permis d'instituer pour la première fois en Bretagne une animation reposant sur les trois partenaires que sont l'Etat, le conseil régional et l'association régionale des missions locales.

Ce protocole définit trois objectifs à l'animation régionale :

- harmoniser, enrichir et partager les pratiques,
- développer la communication et la circulation de l'information,
- renforcer les compétences des équipes techniques avec un cadre définissant la mise en réseau des pratiques, la formation complémentaire des acteurs, le relais des politiques publiques.

- Concernant le public accueilli, le rapport de la DRTEFP montre que « le réseau breton a accueilli en 2000, 17 479 nouveaux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Le premier accueil enregistre une baisse de 7,2 % et c'est le département de l'Ille-et-Vilaine qui accuse la plus forte diminution. La diminution du nombre de premiers accueils entre 1999 et 2000 concerne globalement l'ensemble des missions locales mais cette tendance à la baisse est d'amplitude variable : de 1% à 30% selon les missions locales. L'évolution des tranches d'âges montre une confirmation de tendance depuis 1997 : les 22-25 ans fréquentent de moins en moins les missions locales, remplacés par les 16-21 ans.

La répartition par sexe et par niveau de formation reste à peu près conforme aux années précédentes. Les premiers niveaux de formation, VI et V bis, sont plus nombreux dans la population masculine ; le niveau V est un seuil d'équilibre entre dans la représentation des 2 sexes ; les femmes sont sur-représentées en niveaux IV et plus».

Centre

- L'organisation du réseau affiche la création de 2 missions locales : celle du Pithiverais et celle de Montargis en remplacement des paio correspondantes, ainsi que le conventionnement de 11 espaces jeunes alors qu'il n'y en avait pas auparavant.
- L'effectif total régional du réseau augmente de 5 % en raison des créations de postes TRACE, des mises à disposition ANPE et de l'arrivée d'emplois jeunes en technologies de l'information et de la communication (TIC) et à la documentation.
- Les financements sont en augmentation (Etat, organismes publics et régionaux) pour les mêmes raisons. En 2001, une baisse est prévue en raison de l'identification distincte des fonds FSE et du non-maintien du co-financement régional des postes supplémentaires TRACE.
- La mise en réseau des réseaux s'est concrétisée par un projet autour des nouvelles technologies avec création d'un site portail régional public et professionnel, développé par la région, dans le cadre des expérimentations Pery.



Elle mobilise les réseaux départementaux de l'AIO (missions locales, paio, bij, anpe, sop afpa, cio, ba) afin de faire travailler les professionnels sur ce projet : le réseau missions locales Paio est le plus impliqué.

L'idée est de dépasser les cloisonnements de ces réseaux, d'amener le public vers une plus grande facilité d'accès à l'information sur la formation et l'orientation professionnelle et de permettre aux professionnels d'avoir un intranet pour échanger.

La mobilisation des réseaux plus institutionnels (ANPE, AFPA, CIO) reste très difficile en raison des lourdeurs structurelles et de la difficile mobilisation des ressources humaines.

- **S'agissant du public**, les 34 203 jeunes reçus dans le réseau en 2000 ont représenté ¼ de la population active des 16/25 ans de la région.

On constate comme ailleurs une baisse des premiers accueils (- 9,7%) mais une augmentation des contacts (12,6%) et des entretiens (11,5%).

Les femmes sont majoritaires à 54% ; 75% des jeunes sont de niveau égal ou inférieur à V.

Un tiers (36%) des jeunes accède à l'emploi (+ 12 %) et 2 / 10 accèdent à une formation (-16%), mais les entrées en formation qualifiante augmentent de 7%.

6% des jeunes accèdent à l'emploi formation (- 14%).

Les services rendus (logement santé, ressources, partenaires) augmentent de 12% (+ 95% sur la santé, + 30% sur le logement, + 10% sur les ressources)

En synthèse :

- Le réseau rencontre plus souvent les jeunes, et délivre plus de services « sociaux ».
- L'entrée en emploi fluctue plus au gré du marché que selon l'accompagnement
- La chute des entrées en formation est due autant aux jeunes qui se tournent vers l'intérim et délaissent les stages qu'à l'évolution de l'offre de formation.

Globalement certaines structures établies sur un petit territoire arrivent à toucher plus de 50% des jeunes actifs de leur zone. Elles travaillent « à l'entretien » et réalisent en moyenne annuelle 3 entretiens par jeune et réussissent en général à mieux à faire accéder les jeunes à l'emploi de façon efficace (70%).

Les missions locales en milieu urbain offrent quant à elles plus de services et d'actions collectives (ateliers, visites d'entreprises, santé, parrainage...) Elles accueillent en général moins de 50% des jeunes et ont des sorties à l'emploi moindre (30%).

Champagne-Ardenne

- L'aménagement du réseau en 2000 s'est concrétisé par la dissolution du GIP Marne-Moyenne en deux missions locales de Vitry-le-François (association) et de Saint-Dizier (GIP).

La mission locale de Reims s'est engagée dans une démarche qualité avec le soutien Etat et conseil régional.

Afin d'améliorer la professionnalisation des conseillers des structures, le conseil régional a mis en place un parcours modulaire qualifiant permettant aux équipes d'obtenir un diplôme universitaire de formation professionnelle appliquée (DUFPA) qui peut être suivi de l'obtention d'une licence professionnelle.

- L'animation régionale est organisée en pôles de ressources composés de directeurs ou de responsables de structures, ce qui implique une réelle implication, une disponibilité et une réactivité dans le programme d'animation régionale.

Cette organisation nécessite un plan d'action, des moyens, une méthodologie et un calendrier ; on peut noter les items retenus pour ces différents pôles: communication, administration des structures, ressources humaines, méthodologie et observation des situations de l'insertion.

Les données des différentes structures régionales concernant le public jeune peuvent se résumer :

- une baisse globale du nombre d'inscrits
- un délai d'inscription plus rapide selon que le niveau de formation est plus élevé
- une population féminine plus fortement représentée
- des constats différenciés selon les structures pour les niveaux (certains voient les niveaux élevés augmenter contrairement au constat général)
- une reprise qui ne profite pas à certains jeunes : les étrangers et les handicapés
- des actions de prévention mises en place en matière de santé pour régler les problèmes d'insertion professionnelle

Corse

- Au cours de l'année 2000, dans le cadre du programme régional de professionnalisation des personnels, l'ensemble des salariés des structures d'accueil a participé au programme de formation-action mené par la DRTEFP.

- La mise en œuvre d'une démarche d'évaluation du réseau des missions locales et paio de la région vise à suivre et à mesurer à partir d'un outil commun à chaque structure l'activité du réseau des missions locales et paio en région Corse.

Engagée en 1999, cette action s'est poursuivie en 2000, au travers de 10 journées de formation et en 4 étapes pour déboucher sur l'élaboration de l'outil d'évaluation intitulé « cadre de référence ».

L'outil d'évaluation ainsi finalisé a été validé par les services de la DRTEFP et de la collectivité territoriale de Corse et annexé au protocole d'accord régional signé le 13 février 2001 au terme duquel les partenaires se sont engagés sur des critères communs d'évaluation du réseau.

- Le renforcement du travail partenarial avec les CHRS et les clubs de prévention afin d'accentuer le repérage des publics jeunes dans les quartiers difficiles et faciliter son intégration dans le programme TRACE.

les données marquantes concernant le public jeune :

- hausse de 20,2% des suivis par rapport à 1999, due en grande partie aux modalités de suivi mises en œuvre dans TRACE
- les orientations vers l'emploi sont majoritaires (60%) et augmentent chaque année : + 15% en 2000 par rapport à 1999
- forte augmentation sur trois ans des demandes des jeunes en matière de ressources financières (447 en 98 à 702 en 2000), en particulier des bénéficiaires du programme TRACE.

Ile-de-France

● L'aménagement du réseau s'est poursuivi en 2000 avec la création de 3 missions locales. La mission locale intercommunale de Tremblay-en-France-Villepinte, fusion des deux paio, la mission locale intercommunale d'Ivry-Vitry-sur-Seine et la transformation de la paio de Beaumont-sur-Oise en mission locale.

Compte tenu des décisions du conseil de gestion, le réseau d'accueil est, au 31/12/2000 composé de 96 structures dont 71 missions locales et 25 paio, soit près de 500 points de contacts (sièges, antennes et permanences) et une structure pour 15 000 jeunes en moyenne.

Mais la répartition des structures dans la région est très hétérogène en terme de couverture géographique (2 arrondissements parisiens pour 45 300 jeunes contre 96 communes pour 8 000 jeunes en milieu rural) ou en terme d'activité (de 66 premiers accueils à 2 034), ainsi que pour le potentiel (2 100 jeunes pour la plus petite structure à 89 000 jeunes pour la plus importante)

● Le contrat de plan Etat-région 2000-2006 (CPER) a inscrit le réseau des missions locales et l'animation régionale de ce réseau comme une de ses priorités : améliorer l'insertion des jeunes.

● L'Etat et la région poursuivent la modernisation et l'amélioration de l'efficacité du réseau des missions locales paio, en développant une démarche qualité et en renforçant la poursuite de la restructuration par la transformation des paio en missions locales.

● La mise en œuvre de ces axes de progrès concernera :

- la poursuite de la mise en place des espaces jeunes de niveau III,
- l'amélioration de la couverture du territoire par un suivi de proximité,
- la définition et la mise en œuvre d'organisations internes garantes de la qualité du service
- le développement des compétences collectives et individuelles,
- l'animation du réseau et l'évaluation des dispositifs qualité,
- le financement de contrats d'objectifs «qualité»

● L'Etat et la région conviennent de renforcer leur action de lutte contre l'exclusion au bénéfice des publics en difficulté, jeunes et demandeurs d'emploi.

- par la mise en œuvre de services d'information, d'orientation professionnelle et de validation des acquis pour les jeunes en service personnalisé pour un nouveau départ,
- pour l'ensemble des publics en difficulté, des initiatives communes seront développées pour combattre l'illettrisme et l'analphabétisme et favoriser l'accès à l'auto-formation.
- L'Etat et la région poursuivront le développement des réseaux de parrainage...et aideront spécifiquement à la professionnalisation des métiers du sport et de l'animation.

Les conséquences de ce contrat de plan ont été mises en œuvre dès l'année 2000 avec :

- le renforcement des espaces jeunes niveau III qui passent de 46 à 55.
- la préparation du cahier des charges de l'animation régionale qui définit les objectifs de son intervention : *développer l'émergence et la consolidation d'une identité collective du réseau et le renforcement des liens ; faciliter la capitalisation et la valorisation des expériences réussies ; contribuer à la confrontation des pratiques et des échanges entre réseaux ; améliorer la circulation de l'information ; participer à la réflexion et à l'évolution du dispositif de formation des personnels et accompagner sa mise en œuvre.*
- le lancement de la démarche qualité : réalisation de la méthode et du cahier des charges.
- la participation effective du réseau des missions locales au réseau public de l'insertion des jeunes.
- la poursuite de l'informatisation du réseau :
- le renforcement de l'intranet «odyssée» et une appropriation effective de cet outil de communication transversale (18 000 connexions par mois et 600 000 pages visitées).
- Concernant le public des jeunes, avec 59 562 jeunes, le nombre des premiers accueils baisse de 4% avec un rajeunissement, un abaissement du niveau et une féminisation (52%).
Le nombre des jeunes suivis en 2000 est de 65 229 dont 8,5% ont moins de 18 ans, 70,35% sont de niveau V et infra et 50,55% sont des femmes.

Limousin

- L'année 2000 a été une période de réflexion intense sur le cœur de métier du réseau, avec la mise en place d'outils d'évaluation de l'activité du réseau par l'Etat et la région, laquelle a démontré son implication en dotant les structures de moyens supplémentaires (1 poste par structure). La mise en place de TRACE en a bénéficié de façon importante et le niveau d'ingénierie de projet s'est élevé.

La restructuration du réseau a avancé à grands pas : création de 2 missions locales de 15 salariés chacune en Creuse (regroupement de 2 paio) et en Haute-Vienne (3 paio) conséquence positive de l'application de la CCN.

On assiste par ailleurs à un phénomène de réinternalisation des prestations, auparavant confiées à des organismes de formation, la logique du « faire-faire » a évolué vers le « faire » en direct. Cela induit une plus grande responsabilisation du réseau accompagnée d'une orientation vers une opérationnalité certaine (priorité donnée à l'accès à l'emploi).

- Les constats sur l'évolution du public jeune, notamment au travers du programme TRACE, sont les suivants :

- . les très bas niveaux ont été pris en charge dans des dispositifs spécifiques,

- . l'intégration de nombreux jeunes en activité professionnelle traduit l'impact de la conjoncture économique,

- . la présence du noyau dur des jeunes, le cœur de cible des missions locales paio, montrant des handicaps cumulés vis à vis de l'insertion et qui sont dans des situations si complexes qu'une vision partenariale des solutions à envisager s'avère incontournable.

La présence régulière de l'animation régionale dans les comités de pilotage locaux a permis de mettre en évidence l'importance et la pertinence du partenariat inter-institutionnel.

Martinique

- Malgré la forte baisse du chômage (-21 %), la situation de chômage des jeunes reste préoccupante, car marquée par des niveaux de qualification très faibles. C'est en partie pour cela que le programme TRACE affiche des résultats très éloignés (15 % des mises en emploi) des objectifs nationaux fixés.

- Le réseau d'accueil, particulièrement éclaté avec 9 structures locales dont 2 missions locales et 7 paio (6 sont sur support GRETA), constitue cependant un vrai maillage du territoire.

Le fonctionnement du réseau ne fait pas l'objet d'une animation régulière se trouve ainsi assez éclaté avec un partage très réduit des méthodes de travail, des actions et des pratiques.

L'objectif majeur fixé pour le réseau s'articule en quatre points :

- l'animation du réseau rendue indispensable qui se développera autour de réunions mensuelles, d'actions de formation et de constitution de groupes de travail.
- la clarification des statuts des structures et des personnels avec désengagement des GRETA et application de la CCN.
- la territorialisation des politiques emploi-formation : les missions locales seront désormais partie prenante du service public de l'emploi avec la direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et l'ANPE.
- la démarche de contrats d'objectifs qui permettra à tous les financeurs de s'engager sur une période de 3 ans et aux structures d'envisager, à partir de diagnostics de territoire, un certain nombre d'actions et de prestations renforcées.

Lorraine

- L'organisation du réseau montre des structures exclusivement à statut associatif. La DRTEFP s'est engagée à conduire une négociation avec les collectivités territoriales et l'association des missions locales et paio (AMILOR) pour le réaménagement du réseau, faisant suite à un examen de la situation réalisé en 2000 par les DDTEFP des Vosges et de Moselle concluant à la difficulté de regrouper ou fusionner des structures pour des raisons géographiques et politiques.

- Recrutés par les missions locales pour accompagner des jeunes porteurs de projets avec l'aide des programmes nouveaux services et initiative Lorraine pour l'emploi, 16 jeunes salariés servent d'interfaces entre jeunes porteurs de projets de créations d'activité, intervenants du programme « nouveaux services » et les différents opérateurs spécialisés en appui et conseil à la création d'activités. Un séjour de formation au Québec dans le cadre d'un programme France-Québécois de coopération sous forme de stages d'immersion, pour 12 jeunes salariés, a permis un travail de professionnalisation de ces accompagnateurs et de développement de l'entrepreneuriat de la jeunesse dans la région.

- Dans le cadre de l'insertion par les activités économiques et pour développer la pédagogie auprès des jeunes en difficulté, un cycle de formation a été confié au centre universitaire de coopération économique et sociale (CUCES-Nancy) dans le but de faire évoluer projet, employabilité et apprentissage chez les jeunes.

- Concernant la veille et l'observation, un groupe inter-institutionnel constitué par AMILOR, la DRTEFP, le conseil régional et l'OREFQ a pour objectif de publier, en 2001, une analyse de la population suivie par le réseau, à partir d'une exploitation des fichiers anonymisés de Parcours. Une expertise des possibilités de fusion des fichiers a été menée pendant l'année montrant les disparités des modes de saisie à l'échelle régionale.

- Un contrat régional d'objectifs qui s'est traduit par la signature en mars d'une convention cadre régionale entre AMILOR et le conseil régional a permis de définir les champs de coopération entre les 2 parties pour soutenir la réalisation d'objectifs par les missions locales paio ; la convention sera ensuite déclinée pour chaque structure. L'orientation active inscrite dans la convention démontre la priorité affichée pour les ateliers d'orientation en faveur des jeunes.

En Meurthe-et-Moselle, un protocole en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes a été signé (AMILOR et partenaires) finalisant l'articulation entre le conseil régional, TRACE et le programme départemental d'insertion. Une formation visant à positionner les missions locales dans leurs actions en direction des dirigeants des entreprises a été mise en place pour les conseillers du réseau lorrain.

- Concernant le public jeune, la baisse des premiers accueils (- 80 %), des suivis (- 5,2%) et des demandes de services (-14,7%), en santé et vie sociale compense des demandes de ressources et de partenaires en augmentation.

La précarisation des emplois et l'augmentation de l'intérim ont une incidence particulièrement forte sur les perspectives et les modalités d'insertion du public jeune et sur la structure même du marché du travail. Le recours à l'intérim qui représente 57% des déclarations préalables à l'embauche de la région génère 2 types de parcours chez les jeunes, notamment en Trace :

- un parcours d'insertion plus ou moins progressif où le jeune accède finalement à un emploi durable.
- un parcours d'exclusion où le jeune se cantonne par une succession de missions courtes dans des emplois très précaires.

Midi-Pyrénées

- L'élaboration d'une convention tripartite (Etat, conseil régional, association régionale) d'application du contrat de plan concernant l'animation régionale et le programme de formation des personnels a permis de définir plus précisément les rôles et fonctions de l'animation régionale.
- Les axes de travail prioritaires du programme ont été reconduits :
 - Le dispositif d'informatisation / modernisation des missions locales (2 MF versés par l'Etat et le conseil régional) ,
 - Le programme de formation des personnels centré sur les formations aux relations avec les entreprises, et sur une recherche-action sur la formation des personnels des missions locales de Midi-Pyrénées avec le département formation continue de l'université du Mirail,
 - L'analyse des situations des publics et de leurs évolutions, à partir de la base régionale « Parcours » avec des analyses centrées sur les jeunes en TRACE,
 - Des actions de communication avec l'organisation de la première « Conférence régionale des missions locales » et la sortie du N° 0 de « l'@gora du réseau »

Le développement de ces moyens régionaux s'est fait en maintenant l'approche globale des problèmes des jeunes : lancement d'une recherche-action sur « santé des jeunes et lien social » (financement MILDT), organisation d'une journée régionale sur le logement des jeunes « un logement sans ressources ? » réunissant 200 partenaires à Foix.

En matière d'opérations marquantes, on peut relever :

- Le printemps des générations : une action reconduite annuellement avec la maison de retraite ORPEA de Cahors, pour des jeunes suivis en TRACE par la mission locale.

Des journées festives sont organisées pour les personnes âgées résidentes, souvent dépendantes. Les jeunes accompagnés de conseillers de la mission locale aident à l'animation, mise en place de stands, soutien et voiturage des pensionnaires. Ainsi des échanges d'attention, de solidarité et de compréhension s'expriment entre les jeunes dont certains sont déstructurés et en rupture familiale et les aînés.

Le bénéfice de ces journées va à l'achat de mobylettes pour favoriser la mobilité des jeunes.

- Ateliers théâtre : Actions permettant de rendre les jeunes acteurs de leur propre prévention et de parler de sujets difficiles ou tabous, facilitant, le cas échéant une préconisation de dialogues et/ou de soins thérapeutiques.
- Théâtre forum: Pour des jeunes précarisés dont certains sont inscrits en TRACE, c'est leur permettre une prise de parole sur les réalités de leur vie, grâce au jeu théâtral, de confronter ces sujets exprimés aux réactions des adultes qui joueront aussi leur propre rôle

Nord-Pas-de-Calais

- L'organisation du réseau évolue fortement en 2000 (avec des concrétisations plus marquées encore en 2001). On note la création de 2 missions locales : celle de Wattrelos-Leers (ex : paio) et la mission locale du Douaisis (qui regroupe 7 paio).

- Dans le cadre du protocole 2000, un protocole régional a été signé le 14 novembre.

Les trois partenaires (Etat, région et missions locales) se sont dotés d'un comité de pilotage unique pour le suivi du protocole et l'animation régionale, protocole régional décliné en 4 axes :

Axe 1 – Coordination des financements du réseau

Axe 2 – Montée en qualité du réseau : mise en place d'une démarche qualité

Axe 3 – Création d'un cadre commun de suivi et d'évaluation de l'activité du réseau

Axe 4 – Poursuite et renforcement de l'animation et la coordination du réseau (regroupement avec l'assistance technique parcours) : *le nouveau programme, co-financé par les trois partenaires s'articulera autour de 4 objectifs principaux :*

- Développer des compétences en cohérence avec la CCN
- Favoriser la communication, les échanges et la capitalisation
- Développer des outils régionaux d'observation des situation/parcours des jeunes
- Appuyer les structures dans leur démarche qualité.

La structure support est le GIP/C2RP (ex CARIF).

- L'association régionale des présidents de missions locales s'est transformée en association régionale des missions locales regroupant toutes les missions locales.

- Le conseil régional a permis la mise en place des référents «animation locale» (personne référente pour la commande publique régionale en matière de formation des jeunes) ainsi que l'informatisation du réseau avec l'acquisition de 204 postes.

- Une formation modulaire, pour l'obtention du diplôme de conseiller en insertion professionnelle (CIP) est mise en place pour les salariés des missions locales, co-financée par le conseil régional (enveloppe formation des emplois jeunes et enveloppe régionale formation des équipes techniques) et l'Etat (enveloppe régionale formation).

Une pratique de veille et d'observation du réseau est réalisée à partir des données de Parcours.

- Concernant le public, l'accueil baisse de 7,5% en moyenne avec une légère augmentation des niveaux V bis et une stagnation des niveaux VI. Le nombre de mesures utilisées est en légère augmentation ainsi que le nombre de jeunes concernés par ces mesures.

Cependant, les mesures emploi/formation baissent de 7% ; les demandes de service augmentent en volume ainsi que le nombre de jeunes concernés. L'augmentation des demandes de services en ressources et santé est significative à respectivement 27% et 80%.

Basse-Normandie

- En termes de réaménagement du réseau, deux mouvements se sont opérés en fin d'année 2000 / début d'année 2001 : la mission locale de l'agglomération Caennaise a intégré la Paio de Dives-sur-Mer (qui devient antenne) et la paio de Falaise s'est constituée en association.

Les moyens supplémentaires apportés par le programme TRACE ainsi que la mise en œuvre de la RTT dans 5 structures (Caen, Lisieux, Cherbourg, Coutances, Argentan) ont permis l'embauche d'une dizaine de salariés supplémentaires (sur 190 salariés).

Des structures ont continué à développer des démarches d'accompagnement alternatives : mission locale de Caen: « bourse nationale d'échanges », mission locale de l'Orne (Alençon, Argentan, L'Aigle, Flers): « accompagnement vers l'insertion », mission locale de St-Lô: « tutorat d'insertion » et d'accompagnement dans l'entreprise des jeunes sans qualification et de milieu défavorisé.

- La région Basse-Normandie a apporté très rapidement son soutien au réseau à l'occasion du déploiement du programme TRACE sous réserve que les missions locales et Paio ne se centrent pas exclusivement sur les jeunes les plus éloignés de l'emploi mais puissent assurer la totalité des missions qui leur ont été confiées (orientation sur les actions de formation notamment).

Pour le financement du réseau, la région a toujours été fidèle au principe de parité avec l'Etat.

- Les missions locales et paio de Basse-Normandie se sont coordonnées et structurées au niveau régional en se constituant en association régionale en novembre 2000. Cela permettra de mieux impliquer les élus dans les réflexions et actions du réseau aux côtés de l'Etat et de la région.

Au cours de l'année 2000, le réseau et les services d'orientation de l'AFPA ont souhaité renforcer leur coopération en développant un axe de partenariat relatif à l'identification des besoins de formation des jeunes et à la mesure de la faisabilité de leurs projets de formation.

Ce partenariat s'est concrétisé au niveau régional par la signature d'une charte et a eu pour effets positifs d'apporter une solution plus rapide aux jeunes et de faire se rapprocher les conseillers des psychologues du travail (meilleure compréhension et complémentarité réciproque).

- Concernant le public accueilli, le nombre des premiers accueils diminue de 11,6 % en 2000. Cette baisse de fréquentation peut s'expliquer par le contexte économique plus favorable qui a profité aux jeunes hommes (de niveaux techniques et supérieurs à IV) qui n'ont pas eu besoin des services de la mission locale et ont trouvé un emploi directement.

La structuration du public est identique aux années précédentes: jeunes femmes majoritaires (56,4%), plus âgées et d'un niveau plus élevé que les jeunes hommes ; jeunes hommes plus nombreux dans les niveaux infra V comme dans la catégorie des 16-17 ans (rupture scolaire plus fréquente).

Pays-de-la-Loire

- L'organisation du réseau s'est modifiée avec la transformation de 2 paio en missions locales : celles de Sud Vendée et celle de l'arrondissement de Châteaubriant, ce qui porte les structures régionales à 28 :14 missions locales et paio.

La question de la territorialisation est sensible dans la région ; des réflexions sur ce sujet sont en cours en Vendée et en Loire-Atlantique, mais restent en suspens ailleurs.

- Les recrutements de ces dernières années concernent des créations de poste, des conseillers TRACE et emplois jeunes. Avec une quarantaine d'emplois jeunes dans le réseau, le problème de leur positionnement sur la grille de la CCN et de leur pérennisation se pose.

Le turn-over paraît moins important que les dernières années.

- En matière de veille et d'observatoire, une réflexion sur un observatoire régional sur la situation des jeunes est engagée, elle doit se concrétiser progressivement avec l'arrivée de Parcours 3.

La mission locale nantaise, après une étude sur les jeunes ayant obtenu un CDI en 99, en a réalisé une nouvelle sur le devenir des jeunes ayant commencé une pré-qualification en 1998.

- Les démarches communes entre l'Etat, la région et l'association sur les thèmes liés au protocole 2000 des missions locales verront leur concrétisation en 2001.

On peut noter qu'un recensement des actions significatives du réseau sera lancé en 2001.

- Concernant le public jeune, on note une baisse sensible du nombre de DEFM jeunes (-18% sur l'année) ainsi qu'une baisse du nombre des 1^{ers} accueils (- 9%). Cette évolution régionale lisse cependant des situations contrastées selon les départements et les structures.

La structuration de la répartition par niveaux reste identique à 1999, à savoir : 36,5% pour les niveaux VI, V bis, V sans diplôme ; 21,5% pour le niveau V avec diplôme; 42,5 % pour les IV et plus : avec un accueil régional des niveaux VI et infra et IV supérieur à la moyenne nationale (peut-être du à la sur-représentation de l'apprentissage dans les Pays-de-la-Loire ?)

Le nombre des mesures mises en œuvre a progressé, en particulier les mesures vers l'emploi (+10%) et les CDI (+ 24,5%) Comme dans beaucoup de régions, on observe une importance de l'entrée en intérim et en CDD (79,5% des mesures) ce qui rend précaire la situation des jeunes d'autant plus qu'en 2001, l'accès à l'intérim va fléchir. En contrepartie, le nombre d'entrées en formation diminue sensiblement (-14,5%) pour ne plus représenter que 18%.

En résumé, à fin 2000, 23 000 jeunes étaient suivis par les missions locales et PAIO des Pays-de-la-Loire dont 5 300 au titre du programme TRACE. Une majorité de ce public (66%) relevait du niveau V et infra, 56,5% bénéficiant d'une situation d'emploi.

Picardie

- Le réseau compte 2 missions locales nouvelles: la mission locale de Picardie Maritime (regroupement des PAIO de Friville/Escarbotin et Abbeville) et la mission locale de Compiègne (ex paio).

Par ailleurs, en janvier 2000, la communauté d'agglomération d'Amiens métropole ayant repris les compétences de la politique de la ville, certains services et actions portées jusqu'à cette date par la mission locale ont été transférés vers la communauté d'agglomération (notamment le PLIE, les SPQ et le fonds FIDELA). 2000 a donc été une année de transition pour la mission locale d'Amiens qui a dû transférer les moyens humains et matériels se rattachant à ces services.

Cette réorganisation a fortement réduit la masse salariale de la mission locale la plus importante de la région (66 à 34 salariés en un an). En revanche, la mission locale de Picardie Maritime, créée en mai 2000, a vu son effectif augmenter de 40 % (de 6 à 10 salariés).

- Outre l'association régionale des présidents/présidentes de missions locales (ARPPML), une association régionale de directeurs s'est créée en 2000 (Direct Picardie) avec 17 directeurs se réunissant tous les deux mois et s'est donné pour objet : *la promotion des actions relatives à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans ; le positionnement du réseau des directeurs en interlocuteur des instances et associations nationales, régionales, départementales et locales et la capitalisation des acquis et expériences, l'amélioration du savoir-faire professionnel des acteurs par des échanges.*

En juin 2000 à Beauvais, se sont tenues les premières rencontres professionnelles du réseau des missions locales et paio de Picardie, en présence du délégué interministériel à l'insertion des jeunes.

L'association des directeurs a travaillé sur la notion d'accueil diagnostic commun en vue de la signature des conventions espaces jeunes avec les différents partenaires de la région.

Les structures de la région ont défini une politique régionale de communication avec charte graphique du réseau, plan de communication prévoyant la création d'un journal interne et d'un site internet régional.

- Concernant les actions significatives mises en place par le réseau, un groupe régional « santé » s'est créé avec objectif de définir une approche de la problématique santé des jeunes partagée par toutes les structures, il a reçu le soutien financier de la DIIJ et de la MILDT, ainsi que l'appui technique d'un cabinet venu auditer certaines structures sur leur façon de répondre aux problématiques santé des jeunes (3 en 2000 : Soissons, Creil et Laon).

Ainsi, en 2001, les structures vont travailler à la mise en place d'indicateurs de santé/bien être exploitables et à une formation au montage de projets santé.

Par ailleurs, plusieurs structures (Beauvais, Soissons et Creil) se sont dotées d'un point écoute santé en 2000. Des permanences de psychologues sont assurées dans ces espaces dédiés. La mission locale d'Amiens a, elle aussi fait appel aux services d'une psychologue clinicienne.

- Les missions locales de l'Aisne ont été chargées par convention avec la DDTEFP de gérer l'ensemble de l'ingénierie de projets emplois jeunes dans le département.

- Concernant le public jeune, trois structures font le constat d'une augmentation des difficultés psychologiques et sociales des jeunes reçus : Beauvais, Creil qui souligne l'importance des jeunes en errance sur son territoire et Soissons qui note l'augmentation des jeunes reçus « *issus du quart monde rural, cumulant les difficultés* ».

Poitou-Charentes

- L'aménagement du réseau se traite dans le cadre d'une concertation entre l'association régionale des présidents, l'Etat et la région. En terme d'évolution, on note la transformation de la paio de Rochefort en mission locale.

- Le conseil régional soutient fortement certaines initiatives autour de projets favorisant l'insertion et l'emploi des jeunes, telles que des actions de parrainage ouvertes à des publics de niveau supérieur à V, de mobilité à travers des aides financières devant faciliter les déplacements des jeunes, de citoyenneté pour favoriser l'initiative des jeunes ...

Certaines structures ont entamé des démarches « qualité », en particulier Angoulême et La Rochelle.

Des projets d'initiatives locales ont atteint en 2000 une dimension régionale. Le projet « rallye jeunes-entreprises » initié par la mission locale de Niort, a été repris par une dizaine de structures sur l'ensemble de la région.

Le volet santé des jeunes est une préoccupation très forte ; à ce titre, des coopérations avec la DRASS et les DASS se sont développées et des échanges se sont tenus en vue d'une meilleure coopération et connaissance du champ d'intervention de ces institutions.

- L'association des présidents, l'Etat et la région ont œuvré à une déclinaison régionale du protocole national des missions locales et paio qui a été signé le 4 avril 2000. Cette déclinaison a pris la forme d'une charte régionale, actuellement en cours de signature.

- S'agissant du public, on constate une légère baisse de l'accueil (-2%), avec une population jeune en plus grande difficulté (augmentation des aides financières de 22 à 29%, ainsi 1 jeune sur 3 a bénéficié d'une aide au cours de son parcours), plus jeune (les 18-21 ans sont plus nombreux), moins qualifiée (plus de niveaux V et VI) et plus féminisée.

Le constat sur l'évolution des publics suppose une forte implication des missions locales paio pour prendre en charge ces problèmes. Elles ont mis

l'accent sur des actions confirmant leur inscription dans le développement local et le renforcement du partenariat inter-institutionnel.

A cet effet, elles développent des actions en vue de favoriser les passerelles entre les jeunes et l'entreprise (augmentation des actions: ateliers de recherche d'emploi). Les orientations de la DIIJ sur la professionnalisation des missions locales et paio dans la relation à l'entreprise les conduisent à rechercher et à conforter leur action dans ce domaine.

De même, elles s'inscrivent de plus en plus dans des actions qui visent à favoriser la création d'activité en lien avec les politiques de la région Poitou-Charentes.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- L'aménagement du réseau a vu la création de la mission locale Ouest Haut Var (GIP) par regroupement des paio de Brignoles, Saint-Maximin, Carcès et Vinon, le rattachement de la zone d'Orange (ex mission locale d'Orange) à la mission locale du Haut Vaucluse et la validation du dossier de création de la mission locale du Golfe de Fos par le regroupement des paio d'Istres/Fos et Miramas.
- L'année 2000 a constitué une avancée importante pour le réseau des missions locales en PACA qui s'est structuré avec la création en juin de l'association régionale des missions locales et paio associatives de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (ARDML) soutenue par l'Etat et la région.

Le partenariat entre Etat, région et le réseau via l'ARDML s'est développé et formalisé avec :

- l'institutionnalisation du comité régional de pilotage du réseau comme instance de concertation officielle de l'Etat, la région et le réseau d'accueil qui associe à ses travaux les partenaires régionaux concernés (ANPE, FAS, DRPJJ, DRASS etc....).

Ce comité met en chantier une réflexion autour des 3 priorités suivantes : les financements alloués aux missions locales (définition de critères, corrections des disparités...), la démarche de contrats d'objectifs et la professionnalisation des personnels.

- la signature d'un protocole d'accord tripartite (Etat-région-ARDML) en novembre 2000 dit « *protocole portant sur le développement de l'animation régionale du réseau* », première étape de la déclinaison du protocole 2000. L'ARDML est reconnue comme interlocuteur de l'Etat et de la région pour le réseau en PACA et lui est confiée la fonction d'animation, de coordination et d'appui à la professionnalisation.

- la signature du contrat de plan Etat région 2000-2006 qui traduit la volonté de l'Etat et de la région de travailler de façon conjointe en direction des missions locales.

Une dynamique partenariale à caractère régional se développe avec le comité de pilotage régional de parrainage visant l'adoption d'une charte régionale de parrainage ; la conférence régionale annuelle du réseau de missions locales et paio avec une forte participation des partenaires (élus, administrations, secteurs associatifs et économiques) et la première finalisation du programme régional de professionnalisation des personnels des missions locales paio en partenariat avec le centre de ressources régional « espace compétences », programme qui trouvera son développement en 2001.

- Concernant le public des jeunes, les premiers accueils baissent de 4,7 % contre 15% pour les DEFM, avec des écarts très sensibles entre départements (forte baisse dans les Alpes-de-Haute-Provence, chiffre stable dans le Vaucluse).

Les jeunes filles représentent 52,1 % du public accueilli, contre 51,4 % en 1999.

La répartition par niveaux montre que la part des jeunes de niveaux VI et V diminue le plus.

La tranche d'âge des 16-17 ans augmente d'un point à 20,8%, en revanche la part des 22-25 ans baisse de 12,7 % à 26,5%, suivie de celle des 18-21 ans.

Les missions locales accueillent en volume beaucoup plus de jeunes de niveaux VI et V bis que de jeunes inscrits à l'ANPE, le taux de « couverture » sur ces publics est de 156 %.

La situation effective des jeunes à fin 2000 affiche un chiffre de jeunes en emploi en augmentation de 10,4%, une des retombées de l'amélioration du marché du travail. On note a contrario une baisse de 6,5% des jeunes en formation, liée au même constat.

Rhône-Alpes

- L'aménagement du réseau affiche la création de 2 missions locales : la mission locale Rive Gauche du Drac (ex paio de Fontaine) et la mission locale Portes de Provence (ex paio de Montélimar). La création d'une mission locale Monts d'Or-Monts du Lyonnais (regroupement des paio de Tassin et Ecully), est en préparation.

La démarche régionale des contrats d'objectifs a apporté un souffle important sur le plan budgétaire et permis des recrutements liés aux objectifs affichés par structure.

Sans connaître le nombre exact de recrutements, il est à noter un fort mouvement de mobilité interne au réseau, et notamment de candidatures en provenance des autres régions.

- Sur les pratiques professionnelles, le mouvement d'évolution a permis d'identifier deux mouvements complémentaires : un fort développement des expériences collectives (ateliers, groupes sur des thématiques précises) et une accentuation du suivi individuel renforcé (démarches nouvelles...). Se poursuit également un accompagnement des jeunes en contrat de travail qui apparaît satisfaisant pour les entreprises.

S'agissant d'autres actions significatives, notons l'effort soutenu pour la formation des équipes et le travail engagé par l'ensemble des missions locales paio sur la formation des jeunes (production d'un document de propositions à la région et d'évolutions des pratiques internes).

- La création d'une démarche expérimentale d'observation commune au plan régional avec une mission locale tête de réseau (qui conduit l'opération), un meilleur outillage du réseau sur les données des bassins d'emploi, leur utilisation via une coopération poussée avec l'observatoire de l'emploi et de la formation Etat/région (OREFRA) et le service études prospective, évaluation, statistiques de la DRTEFP vont apporter des réponses aux nombreuses et diverses demandes d'informations.

Ce projet doit permettre d'effectuer un travail d'observation sur le site de la mission locale et de transférer vers le reste du réseau régional, de progresser ensemble avec un comité de pilotage Etat/région/URML, mais aussi DRASS/ direction régionale ANPE : premiers résultats en 2001.

- Les données marquantes de l'environnement du réseau montrent une bonne coopération du réseau avec les services régionaux et départementaux du travail et la poursuite de la démarche des contrats d'objectifs sur 2000 qui permet d'entrer dans une logique de progrès sur objectifs négociés (33 missions locales et paio ont bouclé l'opération et signé leur contrat d'objectif).

L'URML a travaillé aux priorités 2000 : suivi des contrats d'objectifs (cahier des charges élaboré en commun); négociation et signature d'une convention de coopération avec la DRAFFA ; étude et création, avec l'appui de la DRTEFP et du conseil régional, d'une association de gestion des actions régionales pour l'emploi des jeunes dans le tourisme et à l'étranger ; organisation d'une rencontre régionale sur la question de territoires.

- Des partenariats régionaux sont en développement sur l'information jeunesse (site internet régional commun – coopération sur les territoires : un outil formidable d'information des jeunes- 10000 pages vues par mois) ; la poursuite de la création des espaces jeunes. A contrario, ils sont en panne avec l'éducation nationale, la prévention et la protection judiciaire de la jeunesse.

On note de nouveaux partenariats avec l'AFPA (élaboration d'une charte) sur le handicap et un partenariat qui progresse avec la COPIRE (forte coopération autour de l'organisation DRTEFP/réseau/COPIRE d'une journée sur l'alternance pour les jeunes de faible niveau).

En matière de santé, il existe une bonne proximité de travail avec la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS), la direction du pôle social qui permet de progresser de façon unifiée et rencontrer un partenaire nouveau l'URCAM ; notons la participation systématique des missions locales paio aux travaux du PRAPS.

- Concernant le public, le premier accueil et les jeunes en suivi baissent de 4,3 % et 4,7 % contre 23,3 % pour le chômage, sachant que certaines zones ont connu une augmentation. Les niveaux les plus faibles VI, V bis et V baissent plus fortement (- 4 à - 7 %), les IV progressent.

On constate un rajeunissement des jeunes reçus.

Les demandes de services sont plus nombreuses (+ 7 %) sans que l'on en connaisse la raison.

La reprise économique a accentué l'intérêt des jeunes pour l'accès à l'emploi, d'où un fort recours aux contrats de travail de courte durée (+ 30 % pour l'intérim) et + 13 % pour les CDI.

Les missions locales paio sont donc poussées encore plus fortement vers l'aide à l'accès à l'emploi. Des coopérations avec les agences intérimaires sont en œuvre dans beaucoup de sites.

A l'autre bout, on relève des difficultés pour « remplir » les actions de formation pré-qualifiante (- 6 %) ou pour répondre aux nombreuses demandes d'alternance des entreprises.

Les actions menées par les missions locales en 2000

Elles résultent d'une présélection réalisée par les régions. La DIIJ a retenu celles le plus souvent citées ou les plus originales mises en œuvre par les missions locales et les paio.

TRACE

Le programme TRACE est l'occasion pour les missions locales et paio de renforcer l'approche globale pour les jeunes les plus en difficulté (logement, santé, emploi, formation...)

Des actions les plus représentatives, nous releverons :

Mission locale de Saint-Lô (Basse-Normandie)

Création d'un poste de tuteur d'insertion : créer les conditions favorables pour permettre aux PME du Centre Manche d'accueillir et de former des jeunes sans qualification par un stage d'immersion puis la signature d'un contrat d'orientation.

51 contrats (26 contrats d'orientation, 9 contrats d'apprentissage, 11 CQ, 4 CDD, 1 CDI signés.

Action réussie qui sera étendue à d'autres structures régionales (Avranches, Coutances et Granville)

Mission locale de l'arrondissement de Bastia (Corse)

« Co-accompagnement vers l'emploi » : Apporter 1 réponse aux jeunes en errance sociale.

L'analyse territorialisée montre des carences de mise en œuvre du partenariat sur certains territoires ainsi que des écarts significatifs dans les pratiques, par exemple de recours à ce partenariat..

22 jeunes suivis dont 10 en TRACE avec un délai de prise en charge plus rapide.

Mission locale de Brive (Limousin)

Accompagnement spécifique TRACE : Collaboration étroite entre le point santé, le pré-accueil, les référents sur le fonctionnement d'ateliers de la Mission locale : 215 jeunes ont participé.

Mission locale de Mulhouse (Alsace)

Chantiers d'insertion pour jeunes en TRACE (statut CES): faire progresser les jeunes en terme de socialisation et de professionnalisation pour, à terme, leur permettre l'accès à un emploi durable.

Chantiers collectifs avec un encadrant pour 5 jeunes : 22 jeunes ont bénéficié de ces actions.

PAIO des Vosges du Sud (Lorraine)

« Noël en chantier, Noël enchanté »: mobiliser une dizaine de jeunes suivis en TRACE, dans une démarche concrète au profit de la SPA. Les jeunes étaient présents, très motivés et certains comportements ont évolué face à la recherche d'emploi.

Mission locale de Cornouailles (Bretagne)

Equipe Emploi partenarial (PLIE/ ML): insérer durablement les jeunes en difficulté grâce à un chargé de relation entreprise de la ML travaillant pour les jeunes avec l'équipe Emploi du PLIE.

55 jeunes de niveau VI et V bis, DELD dont 37 % en situation d'emploi au 31/12/01.

Missions locales de l'Orne (Basse-Normandie)

Accompagnement Vers l'Insertion : dispositif éducatif qui s'adresse aux jeunes les plus éloignés de l'emploi et pour lesquels le programme TRACE, lui-même, ne constitue pas une réponse adaptée.

Recrutement d'un accompagnant avec un profil d'éducateur spécialisé.

Taux de pénétration des missions locales important en particulier dans les quartiers difficiles.

Accompagnement vers l'emploi et la formation

Mission locale de Creil (Picardie)

Espace Emploi SNCF : favoriser l'accès à l'emploi des jeunes, valoriser les acquis et les compétences des jeunes, ouvrir des espaces de communication et de rencontre jeunes/ employeurs. Les jeunes déposent

leur CV et les employeurs, leurs offres sur un totem installé à la gare de Creil.

60 CV déposés, 18 entreprises ont contacté la ML, 41 CV transmis et 20 jeunes en emploi.

Missions locales du Nord-Pas-de-Calais

Accompagnement renforcé pour les jeunes handicapés vers le milieu ordinaire du travail

Partenariat avec l'Agefiph qui s'engage à mettre à disposition des outils d'appui spécifiques.

Objectif de placement d'au moins 40 % du public ciblé au moyen d'un contrat de travail de 6 mois et plus, hors CES. 268 jeunes sont concernés par l'action dont 99 en emploi.

Missions locales de Rhône-Alpes (Romans, Valence, Crest)

Action de développement de l'alternance en partenariat avec Opacareg: faire accéder les jeunes de niveau VI, V bis aux contrats en alternance et surtout réduire le taux de rupture de ces contrats.

Suivi des jeunes dans l'entreprise pour mettre en confiance les employeurs potentiels et les sécuriser dans leur démarche de recrutement des jeunes.

Mission locale d'Ajaccio (Corse)

Conventionnement dans le cadre du PLIE: permettre aux 18-25 ans en recherche d'emploi et résidant à Ajaccio depuis plus d'un an d'accéder à un emploi stable/durable, à une formation qualifiante.

La mission locale travaille en partenariat avec le PLIE sur les propositions de parcours et les offres d'emploi non pourvues avec les membres à la commission d'agrément (Chambre de métiers, CAP entreprise).

44 jeunes en PLIE, 74 jeunes en suivi, 53 jeunes sortis du dispositif au cours de l'année.

Mission locale de Conflans-Sainte-Honorine (Ile-de-France)

« CIPPA Trans-Fo-Emploi » : accueil des jeunes déscolarisés dans l'année relevant de la MIGEN et proposition d'une passerelle entre la sortie du système scolaire et l'entrée en activité.

Action modulaire avec choix et enchaînement effectués selon les situations des jeunes et les besoins individuels : atelier de découverte des métiers, réalisation d'un bilan individuel et professionnel, apprentissage des techniques de communication...

Partenariat avec la MIGEN (éducation nationale) qui assure l'enseignement des connaissances générales. 26 jeunes en 99-2000 et 32 en 2000-01 ont intégré le CIPPA.

Orientation des femmes vers des métiers porteurs réservés aux hommes

Certains secteurs d'emploi tels l'industrie et le bâtiment éprouvent toujours des difficultés de recrutement. Des actions destinées à pallier le problème de déficit de main d'œuvre et faire profiter un public jeune féminin ayant peu d'accès à ces emplois ont été mises en place par les structures.

6 missions locales du Pas-de-Calais

La Française de Mécanique « des femmes et des moteurs »: diversifier le recrutement en contrats de qualification pour des postes de conductrices de machines automatisées d'usinage ainsi que des postes de caristes logistiques.

Accord régional signé entre ANPE, DRDF, l'ARML et l'entreprise : 30 jeunes femmes impliquées.

PAIO d'Epernay (Champagne-Ardenne)

«DEFI-des femmes dans l'industrie»: orienter des femmes dans les métiers porteurs sur le territoire et favoriser l'adéquation offre/demande (opérateur, conducteur, soudeur,...).

10 femmes non diplômées ou en réorientation professionnelle. Insertion durable pour 75% des effectifs, intérim pour 20%, 5% non insérés.

Mission locale de Sélestat (Alsace)

Pré-qualification des femmes aux métiers du bâtiment, du bois et de l'industrie, mais ces pratiques ne sont pas exclusivement destinées au public féminin .

Mission locale d'Auray (Bretagne)

«Itinéraire emploi/formation pour des saisonniers du tourisme»: améliorer la satisfaction des offres d'emploi dans les secteurs à recrutement difficile, favoriser la qualification et l'employabilité des jeunes saisonniers, promouvoir la mobilité et les nouvelles technologies pour gérer les parcours.

Action menée depuis 1996 entre les bassins d'emplois d'Auray et Albertville avec les partenaires de l'emploi. 3 plans d'action: gestion de l'emploi saisonnier, sensibilisation des jeunes aux métiers de l'hôtellerie-

restauration et amélioration des compétences professionnelles. 23 contrats signés.

Mission locale de Saint-Jean-de-Maurienne (Rhône-Alpes)

« Réseau pluri-activité Maurienne » : répondre aux difficultés de recrutement locales (zone de montagne à activité touristique forte) et parallèlement faciliter le développement de la pluri-activité pour les jeunes saisonniers.

Partenariat avec les entreprises

La mise en place d'un partenariat avec les entreprises facilite le travail des missions locales confrontées à la mauvaise image des jeunes que se fait un grand nombre d'entreprises :

Mission locale de la Haute-Somme (Picardie)

Adhésion de 10 entreprises à la Mission locale représentées au conseil d'administration et au bureau de la mission locale.

Mission locale de Moselle centre (Lorraine)

« Passe – Sport – Emploi » : ouvrir les portes des entreprises par la pratique sportive en commun entre chefs d'entreprise et jeunes.

5 jeunes et 5 chefs d'entreprises ont effectué une journée de pratique sportive. A la suite de cette journée financée en partie par les entreprises : 4 jeunes sur 5 ont effectué un stage en entreprise et 1 jeune a été embauché en contrat de qualification.

Missions locales de Dunkerque et Gravelines-Bourbourg (Nord-Pas-de-Calais)

Découverte des secteurs d'activité: faire découvrir au public jeune des situations professionnelles diversifiées et élargir leurs connaissances des métiers accessibles.

Des visites d'entreprises sont organisées, complétées par des interventions de professionnels et des visites de centres de formation : 332 jeunes impliqués.

Parrainage

Le parrainage permet de faire bénéficier les jeunes d'un réseau de relations en facilitant l'accès ou le maintien dans l'emploi de jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner par des personnes bénévoles ayant la confiance des employeurs .

Toutes les structures des Pays-de-la-Loire

Dispositif mis en œuvre par la DRTEFP avec l'ensemble des partenaires régionaux (Conseil Régional, DDTEFP, DRASS, DR ANPE, FAS, CARIF-OREF) : 737 jeunes concernés, 544 parrains mobilisés. Sur 471 jeunes sortis en 2000, 77% ont bénéficié d'une solution en termes d'emploi, de contrats aidés ou de formation.

PAIO de Gâtine (Poitou-Charentes)

Réseau de parrainage jeunes-entreprises : formaliser des moyens spécifiques à la constitution des réseaux de parrainage et favoriser les rencontres jeunes –entreprises.

Forum itinérant intitulé « sur la route du jeune » petits-déjeuners en entreprises : 13 entreprises ont constitué le réseau de parrainage et 356 jeunes ont bénéficié de l'action..

Missions locales de Bordeaux, Pau, Bayonne, Mauléon, Technowest, Pays Villeneuvois, Sud Gironde, paio de Gradignan et Arcachon (Aquitaine)

« répertoire du parrainage » : création du 1^{er} répertoire des marraines et parrains d'Aquitaine avec 200 marraines/ parrains figurant dans ce répertoire.

Missions locales de la Rochelle, Royan et Saintonge (Poitou-Charentes)

« Start up 17 » : action de développement des relations avec les entreprises menée depuis 1997 par le MEDEF de la Charente Maritime.

Mobilité

Permis B

De plus en plus de structures mettent en place des actions (la plupart du temps financées dans le cadre du FAJ) permettant aux jeunes de passer le permis de conduire en prenant son coût en charge en particulier dans les zones rurales. Faute de transports développés sur ces zones, le permis est un moyen incontournable pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle :

Mission locale de Brive (Limousin)

Apprentissage de la conduite et insertion professionnelle des jeunes: Action/ formation d'une durée de 5 mois incluant l'apprentissage de la conduite dans le but d'une insertion professionnelle.

12 jeunes TRACE dont : à l'entrée de l'action, 8 demandeurs d'emploi (5 CLD) et 4 CES, et à la sortie: 2 CDI, 1 emploi jeune, 4 CDD dont 2 longs, 1 Contrat d'Insertion, 1 CES.

Résultats aux examens : 4 reçus, 2 ajournés en instance de le repasser, 2 en cours.

Mission locale d'Argentan (Basse-Normandie)

« Actions mobilité et permis, feu vert pour l'emploi »: création d'un parc de 8 mobylettes, projets d'information sur les thèmes de transports, sécurité et accès au permis B pour les jeunes.

Cette action cible les jeunes bénéficiaires du RMI ou du programme TRACE, dont la réalisation du projet professionnel est indissociable du permis B : 20 jeunes dont 14 bénéficiaires de TRACE.

Citons en outre d'autres exemples :

3 missions locales du Finistère (Bretagne) : Bourse « aide au permis de conduire » (247 demandes); les missions locales du Pas de Calais : « accès de jeunes au permis de conduire »(150 demandes par an), Paio de Gien, de Château-Renault (Centre) : « Cobaye permis de conduire » ; « un permis pour l'emploi ».

Le système de co-voiturage : un autre moyen de faciliter la mobilité à moindre frais. En 1999, un grand nombre d'actions de ce type avaient d'ailleurs été mises en place :

Mission locale de l'Aigle-Mortagne-au-Perche (Basse-Normandie)

« Perche déplacement » : logiciel accessible sur Internet permettant les mises en relation.

Mission locale du Plateau Picard (Picardie)

« Trans Rural Service »: lutter contre l'isolement géographique et social : mise à disposition de véhicules et de chauffeurs pour les jeunes issus des communes rurales de la zone.

L'action a permis de développer un partenariat fort avec l'entreprise Ford France qui gère les appels téléphoniques de réservation des véhicules par les bénéficiaires (participation financière modique)

PAIO nord Maine et PAIO nord Sarthe (Pays-de-la-Loire)

« Journée mobilité » : élargir les horizons géographiques et professionnels des jeunes par des rencontres/échanges avec des jeunes d'une autre structure, des discussions et visites en entreprises.

Action en 2 journées : une journée sur chaque territoire de paio impliquée. 40 jeunes, en majorité des jeunes intégrés dans TRACE, ont participé à ces journées.

Mission locale du nord ouest Rhône (Rhône-Alpes)

Accueil de proximité sur tout le territoire : développer l'accueil pour les jeunes les plus éloignés de la ville centre en améliorant la communication directe et l'information par le biais de relais locaux.

Santé

La plupart des actions santé ont pour objectif de sensibiliser les jeunes aux problèmes de santé (hygiène, bien être, différents soins), de les informer sur les différents dispositifs, notamment la CMU :

Mission locale du Saumurois (Pays-de-la-Loire)

« Point INFO Santé » : projet développant un certain nombre d'actions (création d'un lieu d'écoute, d'information et d'accompagnement) autour de la santé, animé par une infirmière conseillère santé. Actions précises : création d'une Mutuelle Jeune, permanence d'un point écoute, point mobilité, ...

Mission locale de Cornouaille (Bretagne)

« Agenda santé »: permettre à un jeune d'avoir un minimum d'information sur la santé (diffusion de 1000 agendas)

Mission locale de Saint-Dizier (Champagne-Ardenne)

« Espace Ecoute orientation »: prévention et prise en charge de la souffrance psychique et de la pathologie mentale.
38 jeunes concernés (10 initiatives personnelles, 28 RV à l'initiative du référent mission locales ou opérateur TRACE)

Mission locale de Limoges (Limousin)

action santé : prise en charge de la santé des jeunes.
Bilan de santé réalisé par le CRES de la CPAM : 300 bilans prescrits.

Mission locale de Saint-Quentin (Picardie)

« Ma santé, mon capital avenir » : sensibiliser les jeunes à la notion de bonne santé, leur permettre la mise à jour de leurs droits ainsi que de pouvoir suivre un bilan santé et de mettre en œuvre les soins qui peuvent en découler.

Justice, accès aux droits

De plus en plus de structures interviennent en milieu carcéral afin de faciliter la réinsertion des jeunes détenus :

Mission locale de l'agglomération nantaise (Pays-de-la-Loire)

Intervention en milieu carcéral : 20 permanences assurées dans les deux maisons d'arrêt et le centre de détention de Nantes.
48 jeunes. Sorties positives : 1 CDI, 1 formation AFPA, 2 CQ, 1 CES, 1 CDD, 1 formation PAPIL.

Ainsi que de nombreuses autres structures de la région Centre, missions locales de Blois et Bourges, paio du Cher nord.

Mission locale de Dinan (Bretagne)

Guide d'accès aux droits du pays de Dinan : favoriser l'accès à l'information juridique des plus démunis: diffusion de 300 exemplaires du guide.

Logement

La mise en place de la garantie LOCA-PASS destinée aux populations fragiles, telles que les jeunes au moment de leur entrée dans la vie active, a permis de faciliter le travail des structures concernant l'aide à l'accès au logement des jeunes.

Toutes les missions locales du Nord-Pas-de-Calais

« Mesures LOCA-PASS AIAC »: accord de partenariat conclu avec l'AIAC (Association Interprofessionnelle d'Aide à la Construction) au niveau régional permettant de faciliter l'accès des jeunes au logement locatif. L'AIAC assure la formation et l'information des conseillers et fait le point régulièrement des aides obtenues par les jeunes.

Mission locale de Moyenne Garonne (Aquitaine)

Aide aux jeunes pour leurs problèmes de logement : mise en relation avec les bailleurs, montage de dossiers d'aide pour l'accès ou le maintien dans le logement.

303 jeunes concernés : 127 solutions logement et 128 mises en relation avec les partenaires.

Certaines structures gèrent elles-mêmes des logements, faute de trouver une solution adaptée pour loger des jeunes temporairement :

PAIO de Château-Renault (Centre)

Loger temporairement des jeunes en formation/emploi sur la zone : 3 logements pour accueillir 5 jeunes non résidents sur la commune: bilan de la situation, accès au logement et accompagnement dans leurs démarches administratives, de recherche d'emploi et de logement autonome.

11 jeunes bénéficiaires dont 5 en emploi et 6 en formation.

Mission locale du Tarn sud (Midi-Pyrénées)

« Logement en studio relais »: hébergement temporaire de jeunes en parcours d'insertion.

Accompagnement socio-éducatif (prise en compte globale d'un jeune) avec un conseiller pour contribuer à une amélioration de la période de transition vers l'insertion.

La mission locale gère 3 studios pour 4 places : 15 jeunes accueillis pour 63 jours en moyenne.

Culture/ Sports/ Loisirs

Des actions sportives et culturelles mises en place par les structures dans le but de favoriser l'émergence et la réalisation d'un projet extra professionnel permettent une prise de conscience par le jeune de ses acquis personnels pour une transférabilité facilitée dans le domaine professionnel.

Mission locale du bassin d'emploi de Laval (Pays-de-la-Loire)

Promouvoir des activités physiques et sportives pour favoriser l'insertion des jeunes.

Travail en partenariat avec les organismes de formation, les associations, les clubs sportifs.

102 jeunes ont bénéficié des activités

Mission locale de Touraine (Centre)

« Réalisation d'un film » : atelier de réalisation d'un film sur le thème, « le quartier du Sanitas » à travers les échanges (écrits, oraux) et les différents modes d'expression.

De nombreuses diffusions publiques avec un retour très riche et positif sur le travail des jeunes.

Mission locale de Poitiers (Poitou-Charentes)

« Chantier Théâtre ».

Mission locale du Pithiverais (Centre)

« Sortie Equestre » : à travers l'acquisition des techniques spécifiques à l'équitation, les jeunes développent le sens de la citoyenneté, leur capacité d'autonomie et d'apprentissage.

Europe

Des actions de dimension européenne sont en développement pour ouvrir les horizons des jeunes :

Mission locale de Charleville-Mézières (Champagne-Ardenne)

« Stages en Europe » : offrir aux jeunes la possibilité de partir à l'étranger pour étudier, travailler ou encore s'enrichir d'une autre culture.

Temps d'animation et de débat avec des professionnels de l'INJEP, CRIJ et la mission locale.

Convention pour la mission locale de labellisation en « Relais local » des programmes jeunesse.

11 jeunes ont déposé un dossier sur les 31 présents aux réunions : 3 sont en attente d'un départ, 4 doivent approfondir leur projet, 4 ont abandonné en cours.

Missions locales de Bordeaux, sud Gironde et Technowest (Aquitaine)

Echanges européens : création d'une plate forme Europe.

Mise à disposition d'un lieu ressource et d'une personne référente pour tout ce qui touche à l'Europe et aux programmes européens.

3 projets mis en place concernant 36 jeunes et 2 parrains.